



Rapport RSE 2025





Depuis la formalisation de sa politique RSE en 2022, conformément aux lignes directrices de l'ISO 26000 et en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies à horizon 2030, YESSS Electrique inscrit sa stratégie dans une dynamique de performance durable.

La RSE constitue un pilier structurant de notre développement. Elle repose sur une vision à long terme, une gouvernance dédiée, ainsi qu'une mobilisation transversale de l'ensemble des services et collaborateurs de l'entreprise. Notre ambition dépasse la seule prévention des risques : nous faisons de l'action concrète, de l'innovation et de l'amélioration continue des leviers de transformation.

Pour la troisième année consécutive, YESSS Electrique a obtenu la médaille d'argent ECOVADIS, référence internationale en matière d'évaluation RSE.

En 2025, notre entreprise se positionne ainsi dans le top 15 % des organisations les mieux notées sur les volets sociaux, environnementaux, éthiques et d'achats responsables. Cette reconnaissance reflète l'engagement quotidien de nos collaborateurs et la solidité de notre démarche.

Au cours de l'année 2025, nous avons poursuivi l'enrichissement de notre politique RSE à travers de nouveaux projets co-construits avec nos parties prenantes. Dans un contexte d'exigences réglementaires accrues et d'attentes renforcées de nos clients et partenaires, nous affirmons notre rôle d'acteur responsable au service de la transition énergétique et du développement durable de nos territoires.

Convaincus que responsabilité et performance sont indissociables, nous continuerons à inscrire YESSS Electrique dans une trajectoire durable et créatrice de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Eric BARRILE
Olivier DISERVI
Christophe FAVREAU
Philippe GERMOND
Stéphane MAURICE

Directeurs généraux YESSS Electrique

Sommaire.

I. YESSS, acteur majeur de la distribution de matériel électrique

Notre Histoire & notre organisation
 Notre identité & nos valeurs
 Notre offre produits
 Notre chaîne de valeur

II. Notre politique RSE

Notre stratégie RSE
 Notre gouvernance RSE
 Nos piliers & engagements RSE
 Agir localement
 Se développer avec nos collaborateurs
 Préserver l'environnement
 Respecter l'éthique professionnelle

III. Indicateurs clés

Indicateur de performance sociale
 Indicateur de performance environnementale
 Indicateur de performance achats responsables
 Indicateur de performance offre responsable



Pourquoi ce rapport RSE ?

Ce rapport RSE traduit l'engagement de YESSS Electrique en faveur d'une performance durable, responsable et transparente. Il vise à rendre compte de manière structurée et vérifiable de nos impacts économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux, ainsi que des moyens déployés pour les maîtriser et les améliorer.

Le présent reporting de durabilité couvre l'ensemble des activités de YESSS Electrique en France. Le périmètre comprend l'ensemble des agences, plateformes logistiques et fonctions supports. Il couvre l'année civile 2025. Le reporting de durabilité est publié sur une base annuelle et révisé chaque année.

Un exercice de transparence et de pilotage

Au-delà d'une obligation de reporting, ce document constitue un outil de pilotage stratégique. Il permet :

- De mesurer nos performances à l'aide d'indicateurs fiables et comparables,
- D'évaluer nos risques et opportunités en matière ESG,
- D'inscrire notre démarche dans une dynamique d'amélioration continue.

Une démarche centrée sur nos parties prenantes

Ce rapport répond aux attentes croissantes de nos parties prenantes : collaborateurs, clients, fournisseurs, partenaires financiers et institutionnels. Il vise à partager nos engagements et nos résultats ainsi qu'à renforcer la confiance par une communication claire et factuelle.

Un levier de transformation durable

Enfin, ce rapport reflète notre conviction que la responsabilité constitue un facteur de résilience, de compétitivité et de création de valeur à long terme. Il s'inscrit dans notre ambition d'accompagner activement la transition énergétique et de contribuer aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Toute question relative au présent rapport peut être adressée au Service Conformité et Performance Durable, à l'adresse suivante : rse@yesss-fr.com.

I.

YESSS, acteur majeur de la distribution de matériel électrique



Qui sommes-nous ?

Origine **anglaise**. Ambition **européenne**.

Créé en 1951 en Grande-Bretagne, YESSS Électrique est un groupe familial historique et un acteur majeur de la distribution de matériel électrique. Avec plus de 400 points de vente en Europe, dont 308 en France, nous accompagnons depuis 50 ans les artisans, les entreprises, les administrations et les particuliers.

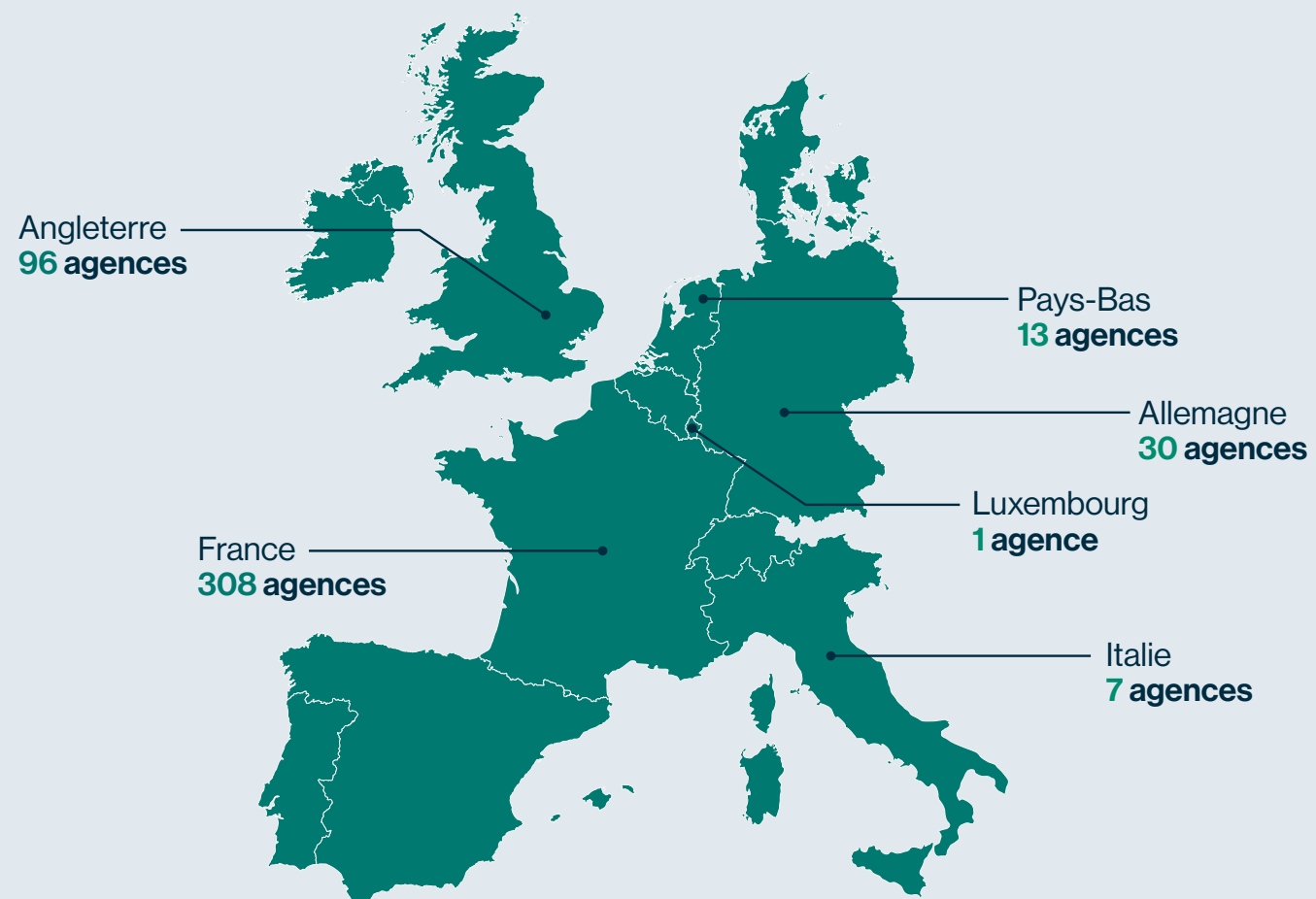
Notre force repose sur un engagement quotidien envers nos clients, symbolisé par nos valeurs, les « 3S » : garantir le meilleur Service, la meilleure Solution et le meilleur Stock.

Aujourd'hui, animé par la volonté d'entreprendre et d'innover, YESSS Électrique poursuit son développement avec une passion intacte. Face aux défis de demain, nous nous réinventons en continu pour offrir les équipements les plus performants et nous imposer comme un acteur pleinement engagé dans la transition énergétique.

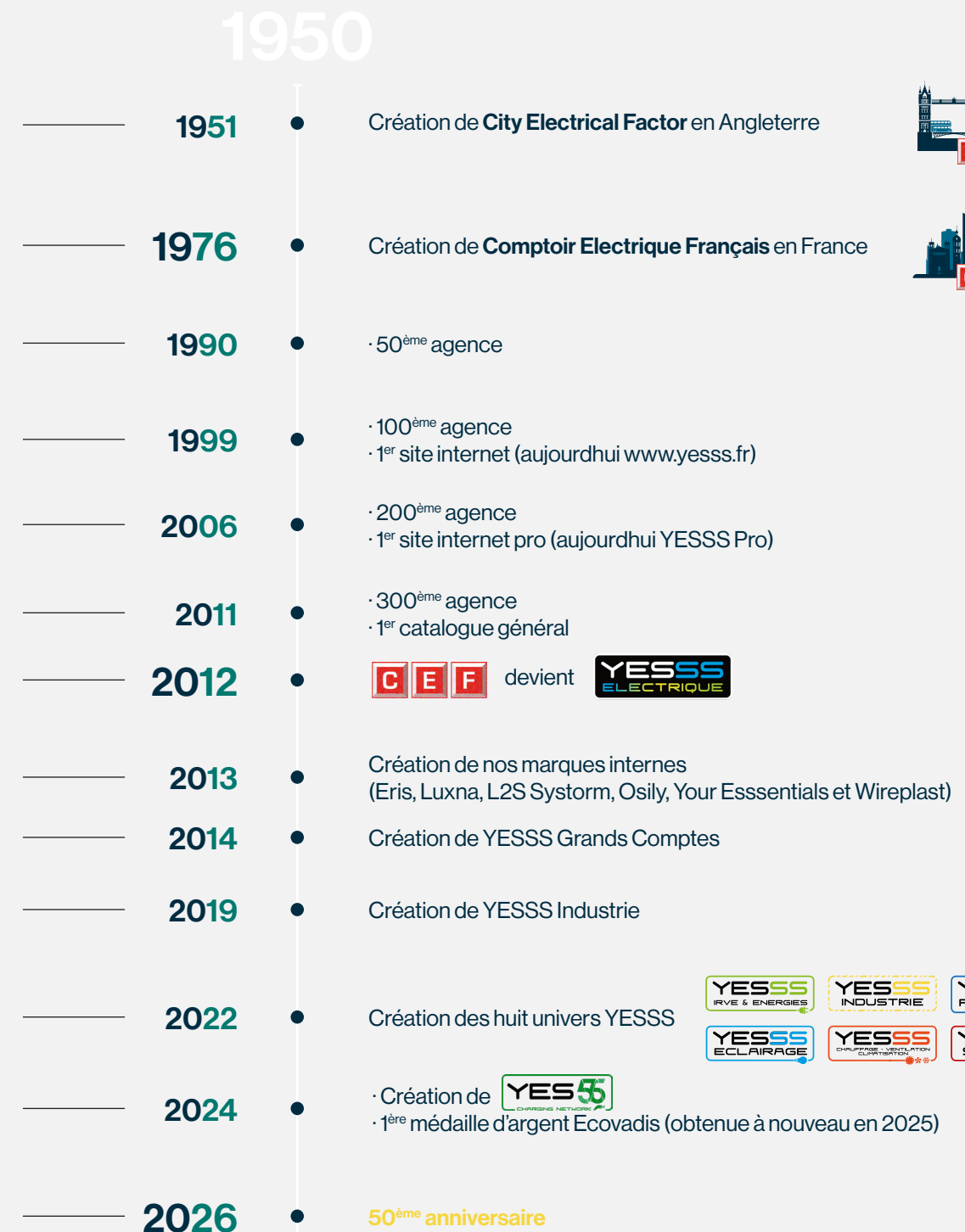


L'agence YESSS Electrical de Doncaster (Angleterre)

Notre réseau en Europe



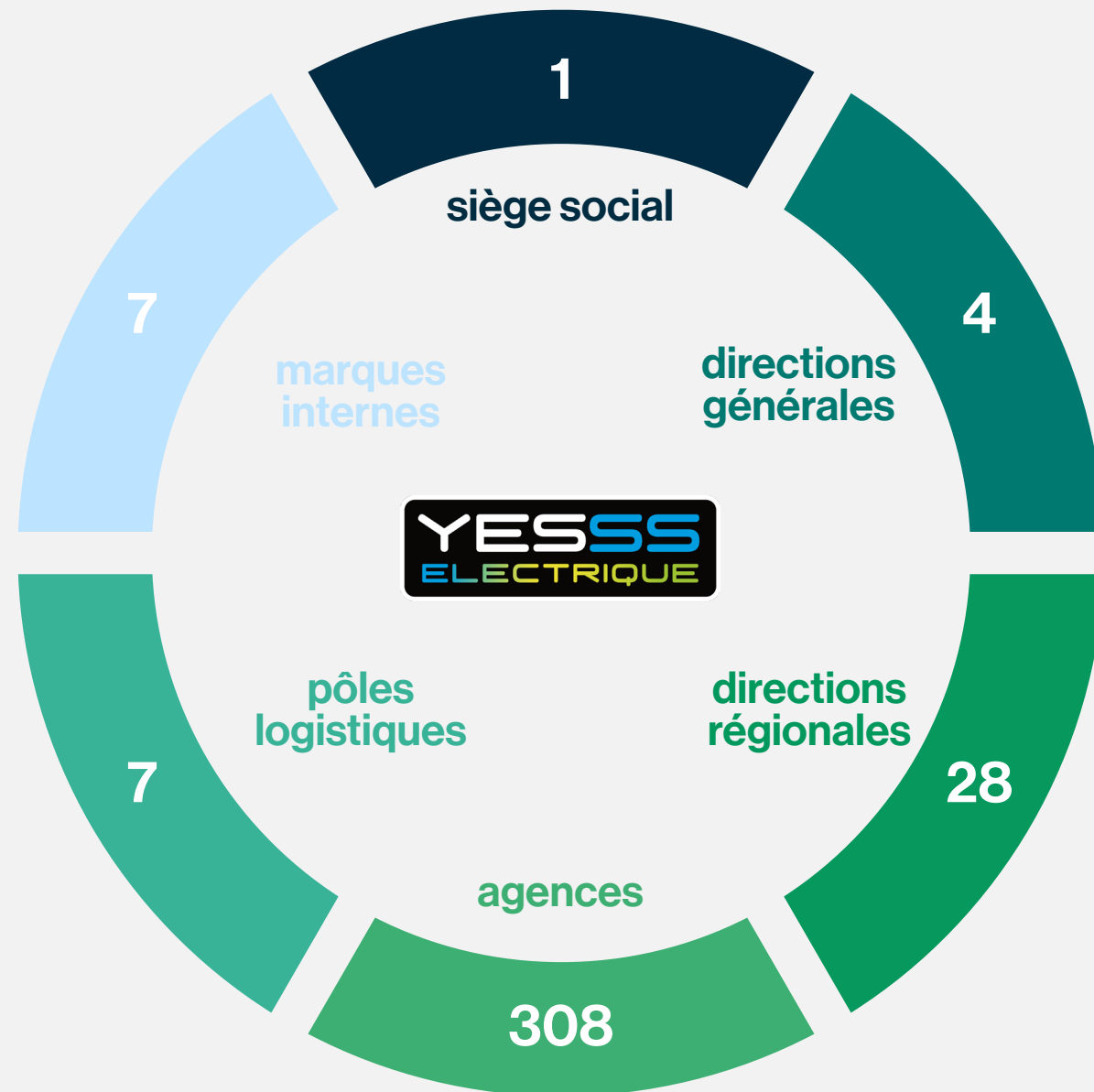
Notre Histoire



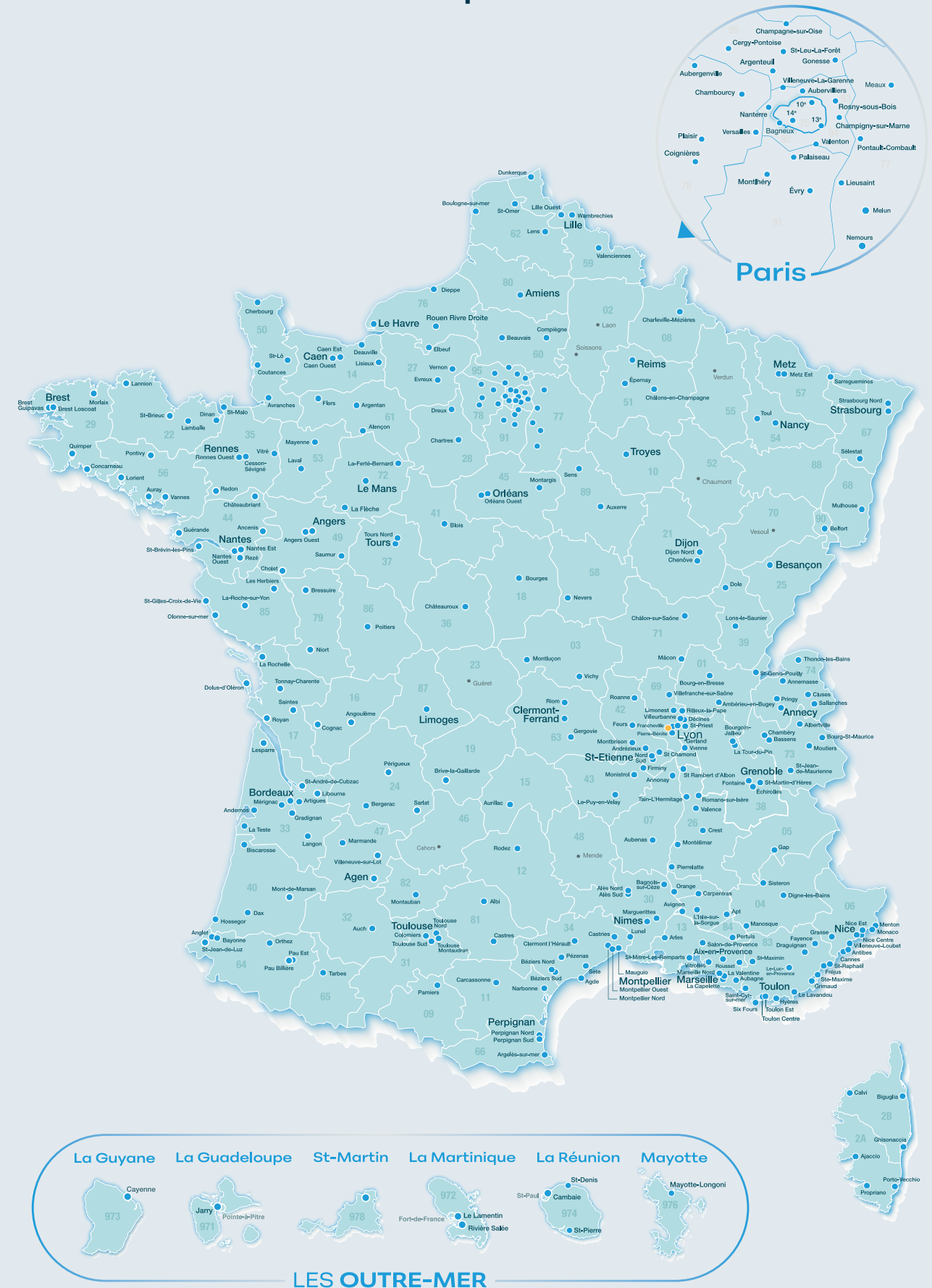
YESSS Electrique s'organise sur un **modèle décentralisé** au plus près du terrain

Ce modèle s'est développé autour de principes fondateurs : l'équipe, la proximité et l'autonomie. Ainsi les 308 agences YESSS sont regroupées en directions régionales bénéficiant d'une large autonomie opérationnelle localement et sont présentes sur l'ensemble du territoire national. Cette organisation confère l'agilité indispensable à la satisfaction des besoins des clients.

Dans un contexte en permanente évolution, notre modèle se montre particulièrement résilient en apportant au fonctionnement de l'entreprise flexibilité et réactivité dans l'exécution. Les échanges permanents entre les différentes entités: agences, directions régionales, pôles logistiques, services communs, comptables et direction générale favorisent l'excellence du service.



La carte de nos points de vente en France métropolitaine et en TOM.



● Agence YESSS Electrique

○ Agence YESSS Plomberie

● Plateforme logistique

● Siège social

Notre identité

YESSS... avec 3 S !

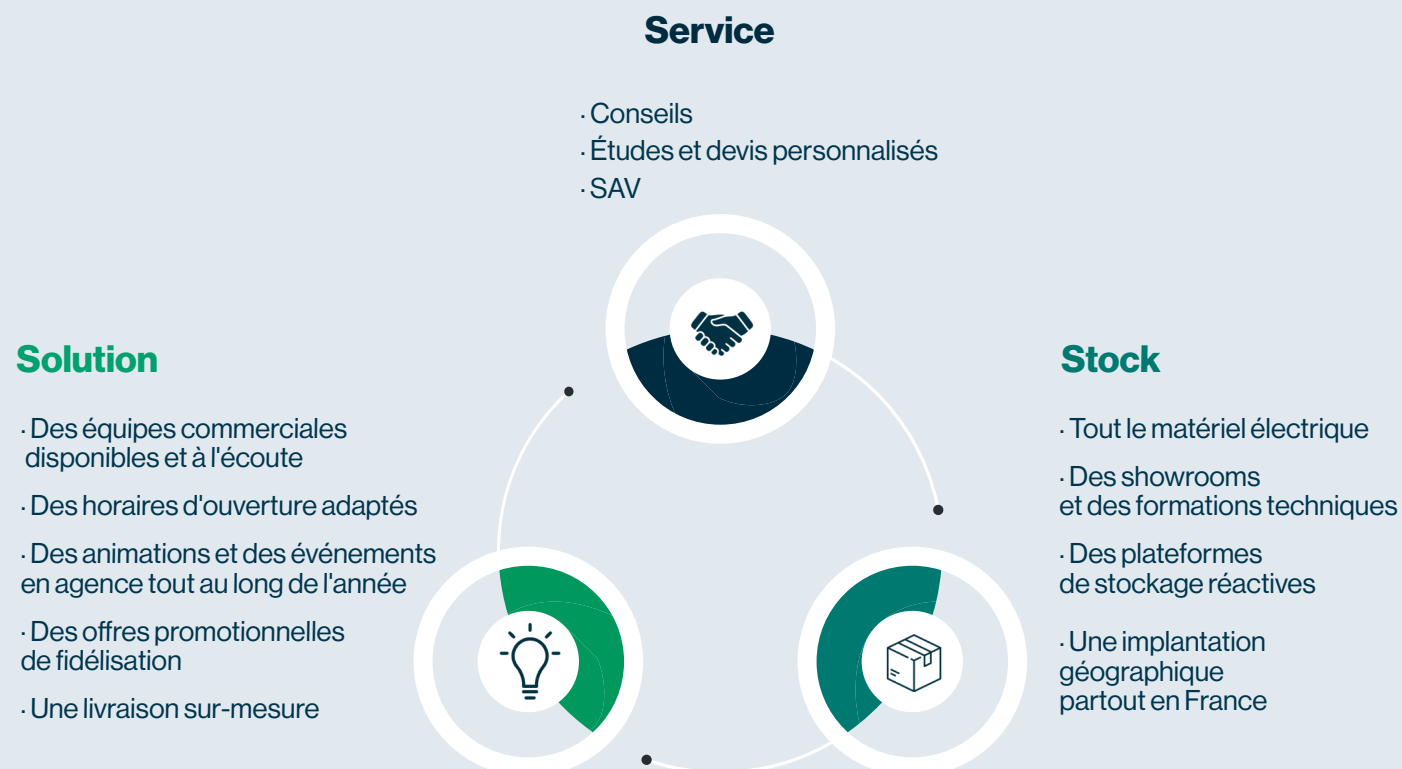
Dans le cadre de notre engagement RSE, l'identité YESSS reflète notre promesse structurante autour de trois piliers : Service, Solution, Stock.

Le Service traduit la disponibilité et l'expertise de nos équipes, garantes d'un accompagnement personnalisé et d'un SAV réactif favorisant des choix responsables.

La Solution illustre notre capacité à orienter nos clients vers des produits performants et durables, soutenue par la formation et le conseil technique.

Le Stock, enfin, s'appuie sur un maillage national et des plateformes logistiques optimisées, assurant disponibilité, réactivité et limitation des flux inutiles.

Ces trois S constituent le socle d'un modèle alliant performance, proximité et responsabilité.



La "photo de famille", séquence incontournable lors de nos séminaires équipe comme ici en 2025 à l'occasion de notre 50^{ème} anniversaire.

Nos valeurs

Un ADN familial

Les valeurs de YESSS Electrique témoignent de son identité et rassemblent autour d'une vision et d'un esprit commun. Ainsi plus de 2300 collaborateurs s'engagent à soutenir les objectifs de la société et à concrétiser son ambition de réussite.

Chacune de ces valeurs s'exprime dans tout projet mené par YESSS et inspire ses actions vis-à-vis de toutes ses parties prenantes tant en interne qu'en externe.

Équipe

Le **maillage territorial** de YESSS permet une proximité, une qualité de service et des **relations clients privilégiées**.

Proximité

La notion d'équipe est fondamentale chez YESSS. Les agences YESSS sont de petites structures soudées et avec un **esprit familial**, réparties sur tout le territoire où **l'entraide** est essentielle au quotidien.

Autonomie

Chaque collaborateur bénéficie **d'une large autonomie** et s'engage de façon **responsable sur son périmètre d'action**. De même, le développement de nos marques et services internes nous donnent une grande flexibilité et indépendance pour offrir le meilleur service à nos clients.

Évolution

Le travail, l'investissement personnel et le mérite sont au cœur des valeurs de YESSS Electrique. **La promotion interne** est ainsi inscrite dans notre ADN et très valorisée. Toutes les créations de postes sont proposées à nos équipes en priorité, 72% de nos emplois sont issus de la promotion interne en 2025. YESSS est très attaché à **révéler le potentiel de chacun tout au long de sa vie professionnelle**.

Notre offre produits

Nos produits



Nos univers

En parallèle aux besoins essentiels de nos clients, YESSS Electrique travaille avec **6 axes de développement majeur sur des produits d'innovation** pour répondre aux différents enjeux de demain. Des axes avec une nouvelle identité graphique forte :

Toutes nos solutions éclairage pour un confort optimal tout en vous garantissant des économies d'énergie

Toutes nos solutions intelligentes et connectées pour une température douce et agréable chez vous

Toutes nos solutions sécurité pour protéger votre habitat et vos proches

Toutes nos solutions industrie pour répondre à vos conditions spécifiques de travail dans vos espaces de production.

Toutes nos solutions IRVE & Énergies pour une mobilité électrique durable et une énergie verte

Toute notre offre plomberie et sanitaire pour répondre à votre polyvalence en tant qu'artisan professionnel

Nos marques internes



Nos partenaires

YESSS Electrique travaille avec **plus de 3000 partenaires spécialistes**, reconnus dans leur secteur, afin de proposer à ses clients de nombreuses solutions adaptées à leur projet.

Notre chaîne de valeur



II.

Notre politique RSE

La stratégie RSE de YESSS Électrique a été formalisée en **2022**, en s'appuyant sur les lignes directrices de la **norme ISO 26000** et en cohérence avec les **Objectifs de Développement Durable des Nations Unies à l'horizon 2030**.

Elle s'inscrit dans une vision de performance durable, conciliant développement économique, responsabilité sociale et réduction des impacts environnementaux.

Cette stratégie est structurée autour de **quatre piliers**, déclinés en engagements puis en **actions stratégiques et opérationnelles**. Ces actions font l'objet d'un **suivi régulier à l'aide d'indicateurs de performance**, intégrés aux processus de pilotage et de gestion de l'entreprise, dans une logique d'amélioration continue.

La performance extra-financière de YESSS Électrique est évaluée annuellement par EcoVadis. À ce titre, **YESSS Électrique a obtenu la médaille d'argent EcoVadis pour la troisième année consécutive**, positionnant l'entreprise dans les 15% des entreprises les mieux notées de son secteur en matière d'Environnement, Social & Droits humains, Éthique et Achats responsables.

Nos avancées RSE 2025

Mise en place parcours de formation "les fondamentaux du Directeur d'Agence" pour les nouveaux directeurs

Internalisation de la mise à jour annuelle du bilan des émissions de GES

Nouveaux avantages sociaux collaborateurs (banques, accès logement)

Nouvelle promotion CQP Managers d'équipe (Dispositif PRO-A)

Mise en conformité progressive à la CSRD

Digitalisation des entretiens professionnels

Evaluation RSE fournisseurs 2025

Préparation accord d'entreprise / politique handicap YESSS

Loi AGECE : dons d'inventus

Déploiement de l'accompagnement clients aux aides CEE et MaPrimeRénov'



Notre gouvernance RSE

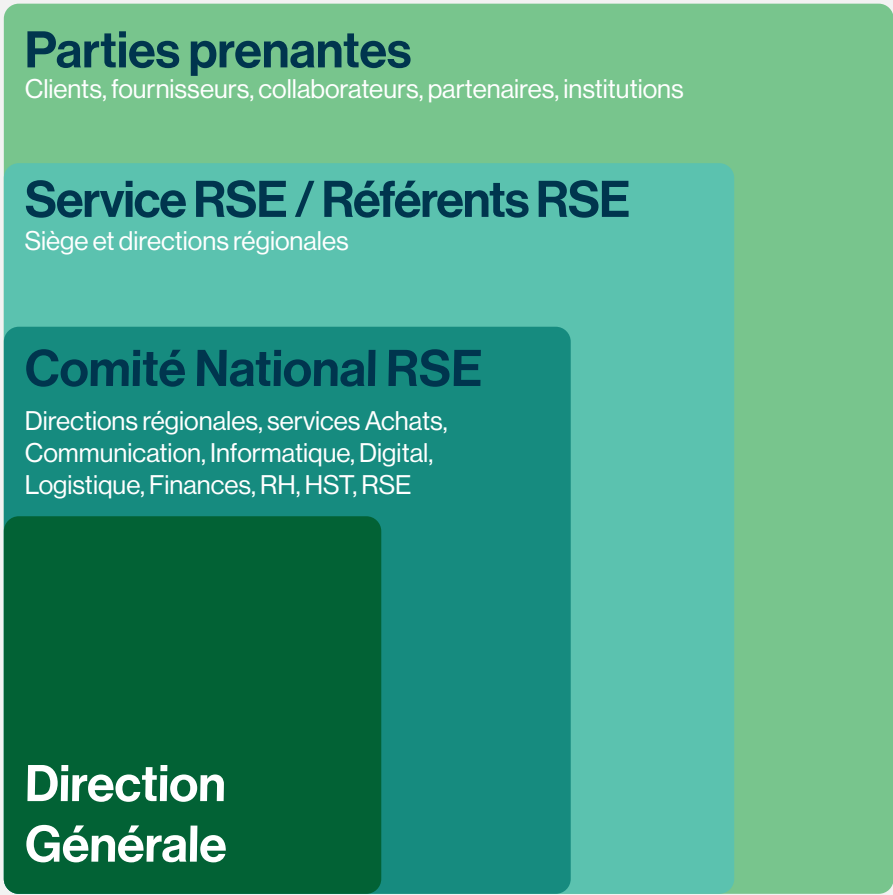
Une gouvernance forte pour engager la démarche RSE

La gouvernance RSE de YESSS Électrique repose sur une organisation structurée, pilotée au plus haut niveau de l'entreprise, visant à garantir la définition, le déploiement, le suivi et l'amélioration continue de la stratégie RSE.

Cette gouvernance permet d'assurer :

- L'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les orientations stratégiques ;
- La cohérence des actions mises en œuvre au sein des différents sites et métiers ;
- La mesure et le suivi de la performance extra-financière de YESSS à l'aide d'indicateurs dédiés ;
- La transparence vis-à-vis de nos parties prenantes.

Le pilotage de la RSE



Les acteurs du pilotage

La direction générale : décide et approuve la stratégie RSE de l'entreprise.

Le comité national RSE : anime la gouvernance de la politique RSE. Il assure le déploiement de la démarche dans l'entreprise et la validation des indicateurs de performance.

Un service Conformité et Performance Durable dédié : directement rattaché à la direction générale, il assure la diffusion et la mise en place nationale des actions RSE avec les équipes régionales.

Les services : pilotent les processus, assurent la mise en œuvre des politiques et actions RSE sur leur périmètre.

Les managers opérationnels : Directeurs régionaux et directeurs d'agence diffusent et maîtrisent la mise en oeuvre des politiques et actions.

Des référents RSE régionaux : sont le "relai régional" entre les agences, les partenaires et le service RSE basé au siège afin de décliner les actions RSE au plus près avec nos agences.

Les parties prenantes : participent à la définition des enjeux grâce à une analyse de matérialité. Leurs retours d'expérience nous permettent une amélioration continue.

Nos parties prenantes

Un dialogue régulier et positif avec nos salariés, nos clients et nos fournisseurs.

Sphère économique	
Nos parties prenantes	Leurs attentes et enjeux
Salariés et représentants du personnel	· Conditions de travail des employés · Santé et sécurité sur le lieu de travail · Bien-être, qualité de vie au travail et engagement des collaborateurs · Gestion des talents et formation · Dialogue social · Diversité, inclusion et lutte contre les discriminations
Clients	· Qualité des produits et services · Expérience et relations clients · Informations produits · Produits éco-conçus qui intègrent les principes de l'économie circulaire · Éthique · Engagement local
Fournisseurs	· Distribution de produits éco-conçus · Informations produits · Transport et logistique durables · Achats responsables et chaîne de valeur · Sensibiliser les parties prenantes à la RSE

Société civile	
Nos parties prenantes	Leurs attentes et enjeux
Riverains et communautés locales	· Création d'emploi · Respect de l'environnement et lutte contre les nuisances
Médias	· Actualités · Transparence
Centres de formation	· Partenariats · Transport et logistique durables · Achats responsables et chaîne de valeur · Sensibiliser les parties prenantes à la RSE

Pouvoirs publics	
Nos parties prenantes	Leurs attentes et enjeux
Autorités & administrations	· Conformité réglementaire · Développement socio-économique · Respect de l'environnement

Notre analyse de double-matérialité

Dans le cadre de l'évolution de sa démarche de responsabilité sociétale et en anticipation des exigences de la CSRD, YESSS Électrique a fait évoluer son analyse de matérialité simple vers une approche de double matérialité. Cette démarche a permis de croiser deux dimensions complémentaires, conformément aux principes définis par les European Sustainability Reporting Standards (ESRS) :

- **La matérialité financière** : impact des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sur la performance, la situation financière, la résilience et la pérennité de YESSS Électrique ;
- **La matérialité d'impact** : impacts positifs ou négatifs des activités de YESSS Électrique sur l'environnement et sur les parties prenantes.

L'analyse de double matérialité de YESSS Electrique repose sur une approche intégrant :

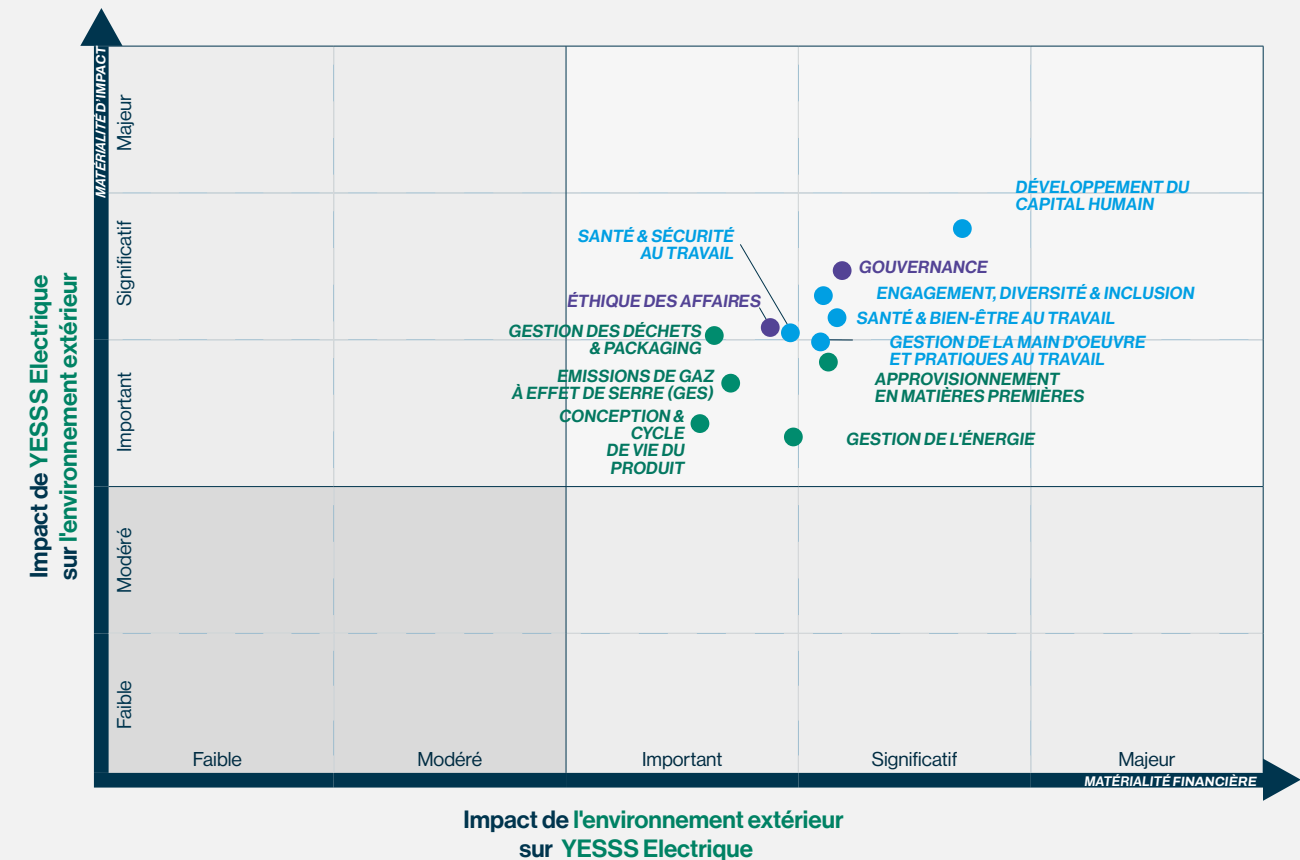
- L'analyse des activités, du modèle d'affaires et de la chaîne de valeur de YESSS Électrique ;
- L'identification des enjeux ESG pertinents au regard des ESRS ;
- La prise en compte des retours qualitatifs et quantitatifs des parties prenantes internes et externes interrogées.

Les enjeux ont été évalués au regard de leur criticité opérationnelle, de leur niveau d'impact et de leur influence potentielle sur la performance et la résilience de l'entreprise.

Afin de garantir une représentation fidèle des enjeux les plus significatifs, le positionnement de chaque macro-thème repose sur **le score le plus élevé** obtenu parmi les indicateurs **d'impacts, de risques et d'opportunités** identifiés pour l'enjeu concerné.

L'analyse de double matérialité a conduit YESSS Électrique à prioriser les enjeux présentant les impacts les plus significatifs sur l'environnement, les collaborateurs et la chaîne de valeur.

Certains sujets, bien que suivis, ont été jugés moins critiques au regard du modèle d'activité de distribution, mais restent intégrés dans une logique de veille et d'amélioration continue.



Nos piliers & engagements RSE

Pilier 1. Agir localement

Ambition & périmètre

En tant qu'acteur majeur de la distribution de matériel électrique, implanté au plus près des territoires avec plus de 308 agences sur le territoire français, YESSS Électrique assume pleinement son rôle d'acteur local de la transition énergétique et du développement socio-économique des territoires où elle est implantée.

Notre ambition est double :

1. **Accélérer la transition énergétique des territoires** en accompagnant nos clients vers des solutions performantes, durables et conformes aux évolutions réglementaires.
2. **Renforcer notre impact économique et social local** en soutenant le tissu associatif, en favorisant l'insertion et en développant des initiatives solidaires au plus près de nos agences.

Le périmètre de ce premier pilier couvre l'ensemble du réseau d'agences YESSS Électrique, ainsi que les actions menées en lien avec nos partenaires fabricants, nos clients et autres structures au niveau local.



Enjeu prioritaire	Objectifs	Indicateurs (KPI)	Fréquence de suivi
Promotion de pratiques durables	Sensibiliser les clients aux avantages environnementaux du choix de produits et services durables au travers le développement d'actions locales de sensibilisation et de formation techniques dans nos agences avec +40% d'ici fin 2026, +90% d'ici fin 2030 (par rapport à l'année de référence 2023)	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation technique à destination des clients	Annuelle
	Maintenir minimum 10 000 clients sensibilisés et accompagnés sur les sujets de consommation responsable par an jusqu'à fin 2030	Nombre de clients inscrits dans des actions de sensibilisation et de formation techniques pour promouvoir la consommation responsable	Annuelle
	Porter à 115 le nombre d'articles, guides et manuels d'information relatifs à l'utilisation responsable des produits et services mis à disposition des clients d'ici fin 2026 et à 130 d'ici fin 2030	Nombre d'articles, de guides et manuels d'information sur l'utilisation responsable des produits et services mis à disposition des clients	Annuelle

Principes du pacte mondial soutenus par YESSS



Contribuer à l'égalité des chances et à la suppression de la discrimination en matière d'emploi.



Participer à la mutation des villes en lieux plus sûrs, résilients et durables

Engagement n°1

Accompagner localement pour la promotion de solutions et d'initiatives en faveur du développement durable

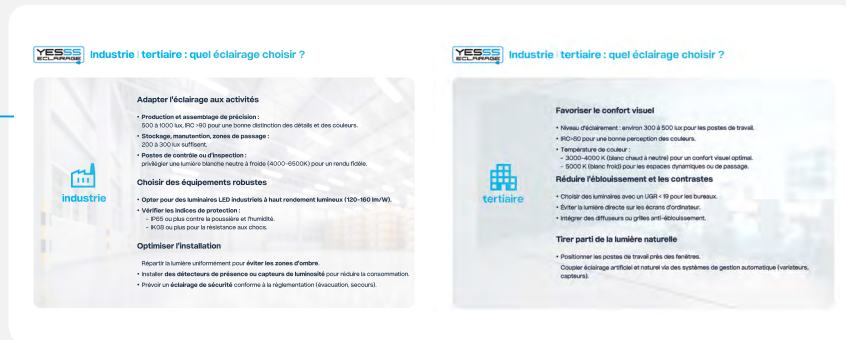
YESSS Electrique assure la promotion de la consommation et de l'utilisation responsable de ses produits et services.

- Action : accélérer la transition énergétique par une offre responsable

YESSS Électrique agit comme acteur de la transition énergétique en proposant à ses clients professionnels une offre complète de produits et de services durables, destinée à améliorer la performance énergétique des bâtiments. YESSS Électrique joue ainsi un rôle clé dans la diffusion de solutions favorisant la réduction des consommations et des émissions associées.

YESSS Électrique propose également, en partenariat avec ses fournisseurs, des gammes spécifiques de produits éco-conçus, intégrant des critères environnementaux renforcés.

Afin de faciliter l'adoption de ces solutions par ses clients, YESSS Électrique assure leur promotion et leur valorisation à travers des supports de communication dédiés, des catalogues de solutions techniques par gamme de produits, des catalogues spécifiques, et des opérations commerciales ciblées.



Une solution clé en main pour les professionnels

Lancée fin 2022, YES55 Charging Network propose une offre complète :

- Étude, installation et mise en service d'IRVE
- Supervision cloud et maintenance
- Gestion des flottes privées
- Monétisation des parkings publics

YES55 accompagne entreprises, commerces et gestionnaires de parkings dans l'électrification de leurs usages, tout en générant un impact environnemental mesurable. YES55 incarne ainsi l'engagement concret de YESSS Électrique en faveur de la transition énergétique et de la décarbonation des mobilités professionnelles.

1335

Bornes de recharge
installées en 2025

5205

Recharges publiques
sur le réseau YES55

127 292

KT de CO₂ économisés



- Action : accompagner la performance énergétique et l'accès aux aides liées à la rénovation énergétique

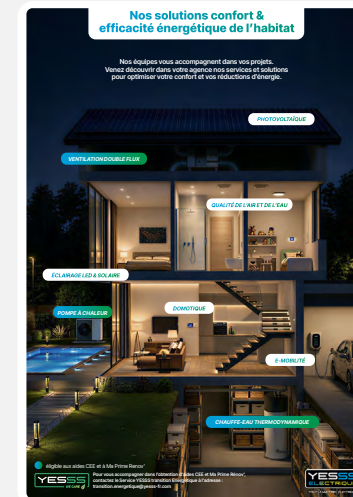
Afin de soutenir ses clients dans leurs projets de rénovation et d'amélioration de la performance énergétique, YESSS Électrique a structuré un **service dédié à la transition énergétique**.

Ce service vise à **accompagner nos clients à chaque étape de leurs chantiers** : évaluation des opportunités d'économies d'énergie, estimation des montants de primes CEE et MaPrimeRénov' mobilisables, constitution et suivi des dossiers administratifs, ainsi que mise en place de formations adaptées pour nos équipes et nos clients.

En 2025, ce service a atteint sa pleine maturité opérationnelle. Il assure désormais la gestion complète des dossiers CEE et MaPrimeRénov' via une plateforme dédiée, garantissant un accompagnement optimisé des opérations et un haut niveau de conformité administrative dans le traitement des demandes de financement.

- Action : Informer, conseiller et former pour une transition énergétique maîtrisée

YESSS Électrique contribue activement à la diffusion des bonnes pratiques et au développement des compétences nécessaires à la transition énergétique de sa chaîne de valeur.



L'entreprise assure une **veille réglementaire continue** relative aux normes et dispositifs environnementaux (CEE, loi LOM, décret BACS, décret tertiaire, etc) et en informe régulièrement ses clients via ses supports digitaux et son site internet.

Au-delà de l'information, YESSS apporte un **accompagnement technique** destiné à améliorer l'efficacité énergétique des installations et à réduire l'empreinte environnementale des projets.

En 2025, **12320 clients ont été accompagnés à travers 1540 ateliers techniques, représentant 6160 heures de formation dispensées**, par exemple sur les thématiques IRVE ou photovoltaïque. Des formations, comme les niveaux IRVE 1, 2 et 3, sont également proposées à nos clients.

Cette démarche contribue à la **diffusion de solutions bas carbone (ESRS E1)** et à la **maîtrise des risques réglementaires et sectoriels**, dans une logique d'amélioration continue conforme aux standards internationaux.



◀ Juillet 2025

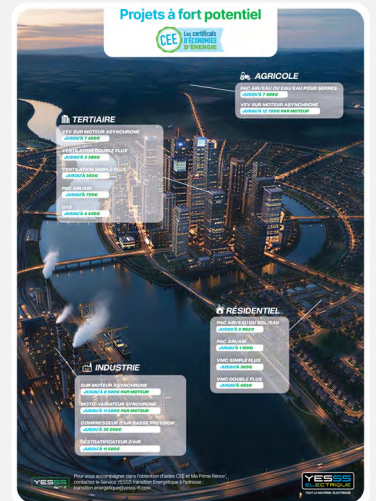
Retour sur notre journée de présentation SOFAR du 3 juillet, animée par Nicolas Bertrand à l'agence de YESSS Electrique de Bassens en présence de Sylvain Bonjean. Une magnifique démonstration de plusieurs produits et un précieux soutien apporté par nos électriciens. Un grand merci à tous !

#energystoragesystem #sofarsolar #remerciement #Yessselectrique #systèmephotovoltaïque #optimisation #solaire

Décembre 2025 ▶

Nous avons eu le plaisir de réunir nos clients autour d'une formation IRVE dispensée par notre partenaire Hager.

Cet événement a permis de renforcer les compétences autour des solutions de recharge pour véhicules électriques, un enjeu majeur de la transition énergétique. Un grand merci à tous les participants pour leur implication et à Hager pour la qualité de son accompagnement.



Engagement n°2

Contribuer au développement économique et social de nos territoires

· Action : soutenir le développement économique local et l'emploi territorial

YESSS Électrique contribue activement au dynamisme économique et social des territoires. Grâce à son réseau d'agences réparties sur l'ensemble du territoire français, YESSS assure un maillage de proximité favorisant le maintien d'une activité économique durable au plus près des besoins locaux.

YESSS accompagne les projets de construction, de rénovation et de modernisation énergétique dans tous les territoires, contribuant ainsi à la vitalité du tissu artisanal, industriel et tertiaire local.

YESSS Électrique veille également à soutenir l'emploi et les compétences locales en privilégiant le recrutement de proximité, en partenariat avec les structures territoriales d'emploi, les écoles et centres de formation.

L'entreprise participe à des initiatives visant à favoriser l'insertion professionnelle, notamment pour les publics éloignés de l'emploi, et contribue au développement des métiers techniques liés à la transition énergétique.

À travers cette action, YESSS Électrique affirme sa volonté de conjuguer performance économique, ancrage territorial et responsabilité sociale, en créant de la valeur durable pour les territoires et leurs communautés.

· Action : renforcer les partenariats solidaires locaux

YESSS Électrique place l'engagement associatif au cœur de sa contribution au développement social des territoires. Les agences YESSS agissent localement en soutenant des initiatives portées par le tissu associatif, les structures d'insertion et les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Une part significative des agences YESSS s'implique activement dans la vie associative locale. La majeure partie de nos agences soutiennent des projets associatifs, notamment par des dons financiers ou des dons de matériel destinés à des chantiers solidaires, des structures d'insertion, des établissements scolaires ou des événements locaux. **YESSS Electrique vise un objectif d'une action à impact positif par agence et par an.** Cette mobilisation contribue directement au dynamisme sociale et à la cohésion des territoires.

YESSS développe également des partenariats avec des **ESAT et entreprises adaptées**, favorisant l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap à travers l'achat de fournitures et la réalisation de prestations (*entretien des locaux, des espaces verts, achat de consommables...*). Ces collaborations s'inscrivent dans une démarche durable d'économie inclusive.

L'entreprise soutient par ailleurs des initiatives dans plusieurs domaines :

· **Culturel** : des festivals et manifestations culturelles ont été soutenus financièrement, dont le Corso de la Lavande, le festival Rock à l'Ouest, la Comédie Musicale de Sanssat...

· **Sportif** : YESSS Electrique est partenaire de nombreux clubs sportifs : football, rugby, boxe, moto, vélo, handball, basket, pétanque, golf, voile et tennis sur tout le territoire.

Nos agences développent des partenariats avec, entre autres, le Vernosc Davezieux Basket Club, la Soupape Racing Team, l'US Magland, le rugby club de Crest, le club de foot de St-Galmier, le Run in Lyon, le tennis club de Pollestres, l'Union Sportive Thurinoise, le Marathon du Cognac...



▲ Novembre 2025

Journée portes ouvertes au centre Afpa d'Avignon-Le Pontet avec la présence de YESSS Electrique et France Travail. Des postes de Conseiller de Vente à pourvoir au sein des agences YESSS dans le cadre de l'apprentissage.

· **Civique et solidaire** : YESSS a effectué en 2025 des dons pour Les Marcelles, le Telethon, le Nomad Raid, l'évènement la Concar'n Rose, l'association Sou des Ecoles...

Les agences YESSS Electrique réalisent également des dons auprès des services publics locaux, comme les associations amicales de pompiers, de services de collecte des déchets, des écoles, des lycées et de comité des fêtes de plusieurs villes.

Enfin, dans une logique d'économie circulaire et de lutte contre le gaspillage, conformément à la loi AGECE, YESSS organise le don de ses invendus au bénéfice d'associations œuvrant contre la précarité, en partenariat avec la société DONE, renforçant ainsi l'impact social de son activité. **En 2025, nos agences ont donné plus de 2757 produits.**

Pilier 2. Se développer avec nos collaborateurs

Ambition & périmètre

Chez YESSS Électrique, nous sommes convaincus que la performance durable de l'entreprise repose avant tout sur les femmes et les hommes qui la composent. Avec plus de 2 300 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire, notre modèle décentralisé, fondé sur l'autonomie, la proximité et la promotion interne, place le capital humain au cœur de notre stratégie.

Notre ambition est claire : garantir à chacun un environnement de travail sûr, équitable et stimulant, tout en favorisant le développement des compétences et l'engagement dans la démarche RSE de l'entreprise.

Nous veillons ainsi à :

- Assurer la santé, la sécurité et le bien-être physique et mental de nos équipes,
- Promouvoir l'égalité des chances, la diversité et le respect de chacun,
- Accompagner la montée en compétences et l'évolution professionnelle de nos collaborateurs,
- Renforcer l'implication de nos collaborateurs comme premiers ambassadeurs de notre engagement RSE.

Applicable à tous nos collaborateurs et sur l'ensemble de nos sites en France, ce pilier s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et d'alignement avec les exigences européennes (CSRD – ESR S1) et les standards internationaux (GRI 403, GRI 404, GRI 405, et pilier Social & Droits Humains d'EcoVadis).



Principes du pacte mondial soutenus par YESSS



- S'engager pour la diversité
- Contribuer à la suppression de la discrimination en matière d'emploi



- Garantir des conditions de travail correctes et sûres pour nos salariés
- S'assurer de l'éthique de l'ensemble de la chaîne de valeur
- Mettre en place des relations équilibrées avec nos clients et fournisseurs
- Contribuer à la croissance de l'économie locale grâce à un service de proximité



- Contribuer à l'égalité des chances et à la suppression de la discrimination en matière d'emploi

Enjeux prioritaires	Objectifs	Indicateurs (KPI)	Fréquence de suivi
Garantir la santé et la sécurité des collaborateurs	Réduire le nombre d'accidents de travail ≤ 30 d'ici fin 2026 et ≤ 25 d'ici fin 2030	Nombre d'accidents de travail	Annuelle
	Maintenir un taux de fréquence d'accidents de travail inférieur à 5% en mettant en oeuvre des mesures de sécurité rigoureuses en 2026 et des programmes de formation / sensibilisation sur le sujet auprès de 100% des salariés d'ici 2030.	Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt de travail (TF1)	
	Maintenir 0 accident mortel jusqu'en 2030	Nombre d'accidents de travail mortels	
Favoriser l'égalité professionnelle	Maintenir un index d'égalité professionnelle H-F supérieur à 85 en 2026, et établir un programme d'amélioration continue pour revoir régulièrement les politiques et pratiques liées à l'égalité professionnelle, pour atteindre un index H-F à 90 en 2030.	Index égalité professionnelle H-F	Annuelle
	Atteindre 2,10 % de salariés en situation de handicap d'ici fin 2026 et 6 % d'ici fin 2031	% d'employés en situation de handicap	
	Former 100 % des managers au handicap d'ici fin 2030	Part des managers opérationnels formés au handicap	
Former des employés	Atteindre 80% de l'effectif total ayant reçu une formation liée à sa carrière ou à l'acquisition de nouvelles compétences d'ici fin 2026, et atteindre 100% d'ici fin 2030	Part de l'effectif ayant reçu une formation liée à l'évolution de carrière ou à l'acquisition de nouvelles compétences	Annuelle
	Atteindre minimum 8 h de formation moyenne/salarié d'ici fin 2026 et 10h d'ici fin 2030	Nombre moyen d'heures de formation par salarié	

Former des employés	Atteindre 50 % des nouveaux salariés ayant bénéficié d'un parcours d'intégration structuré d'ici fin 2026 et 80 % d'ici fin 2030.	Part des nouveaux salariés ayant bénéficié d'un parcours d'intégration structuré	Annuelle
Lutter contre toute forme de discrimination ou harcèlement	Maintenir en dessous de 5 le nombre d'incidents annuels liés à la discrimination signalés à l'aide du dispositif d'alerte éthique	Nombre d'alertes relatives à des situations de discrimination ou de harcèlement	Annuelle
	Former 65% de l'effectif aux sujets diversité/ discrimination d'ici fin 2026 et 90 % d'ici fin 2030	Part de l'effectif ciblé ayant reçu une formation sur la diversité, la discrimination ou le harcèlement sur les 24 derniers mois	
Garantir un salaire vital à nos collaborateurs	Maintenir 0 % de salariés sous le salaire de subsistance jusqu'à fin 2030	Part des salariés payés en dessous du salaire de subsistance	Annuelle
Garantir le dialogue social	Maintenir 100 % des salariés couverts par des conventions collectives jusqu'à 2030 et développer un système digitalisé de remontée des échanges.	Part de l'effectif couvert par des instances représentatives du personnel (CSE / IRP)	Annuelle
		Part de l'effectif couvert par des conventions collectives formelles	
	Développer un système digitalisé de remontée d'échanges entre équipes et représentants du personnel d'ici fin 2026.		
Accessibilité aux opportunités de carrière	Maintenir un taux de postes pourvus en promotion interne de minimum 70% pour l'ensemble des effectifs jusqu'à fin 2030.	Taux de promotion interne	Annuelle

Engagement n°1

S'assurer du bien-être personnel & professionnel des collaborateurs

- Action : placer la santé et la sécurité au cœur de nos métiers

La santé et la sécurité des collaborateurs constituent une **priorité permanente** pour YESSS Électrique et un axe structurant de sa stratégie RSE.

Au-delà du respect des obligations réglementaires, l'entreprise déploie une politique structurée visant à **prévenir les risques professionnels et à améliorer durablement les conditions de travail** sur l'ensemble de ses sites. Les principaux risques identifiés concernent la manutention, la conduite d'équipements de levage, les chutes et la circulation, avec un **encadrement strict du port des EPI**.

YESSS Électrique s'appuie sur un **service Hygiène et Sécurité au Travail (HST)** dédié, chargé d'accompagner les agences, plateformes logistiques et fonctions supports. Ce service veille notamment à la **conformité des bâtiments, équipements et pratiques**, à l'identification des risques et au suivi des **actions correctives**.

Une **politique Santé & Sécurité commune** est déployée dans l'ensemble des agences, garantissant un niveau de sécurité homogène et reposant sur une logique d'**amélioration continue**.

L'entreprise dispose d'un système de management de la sécurité informatisé accessible via l'intranet, intégrant notamment la centralisation et la mise à jour des DUERP, le suivi des actions de prévention et la traçabilité des interventions, appuyés par un outil interne de GMAO. Des protocoles opérationnels formalisés encadrent les activités à risque et sont diffusés à l'ensemble des agences.

La culture sécurité est renforcée par des actions continues de sensibilisation et de formation : livret d'accueil intégrant les enjeux SST, publications régulières sur notre intranet, formations réglementaires et métiers, ainsi que la dématérialisation des supports (livrets sécurité, attestations EPI) avec signature électronique.



- Action : accompagner chaque collaborateur dans son évolution



▲ Juillet 2026

Cérémonie de remise de diplôme de la Promotion Edison 2025/26 – Parcours PRO-A CQP Manager d'Équipe Commerciale. 156 heures de formation pour renforcer les compétences managériales et commerciales, valoriser l'expertise terrain et accompagner la montée en responsabilité de nos 37 nouveaux directeurs d'agence.

YESSS Électrique met en œuvre une politique active de gestion de carrière et de développement des compétences, visant à offrir à ses collaborateurs des opportunités d'évolution motivantes tout au long de leur parcours professionnel. YESSS investit durablement dans la formation continue, encourage la mobilité interne et accompagne le développement des compétences pour l'ensemble de ses métiers.

Les formations sont assurées par **une équipe de 10 formateurs internes** répartis au sein de nos Directions Générales, et aussi par **des organismes externes**, permettant une maîtrise approfondie des outils, de l'offre produits et des standards de qualité de service. **Des accompagnements collectifs et individualisés** sont proposés en fonction des besoins.

YESSS Électrique s'appuie sur **YESSS Académie**, sa structure interne de formation, et sur une plateforme digitale e-learning accessible à tous les collaborateurs via l'intranet. Celle-ci propose près de **310 modules**, couvrant des thématiques techniques, réglementaires et transversales, en autonomie ou en complément de webinaires animés par les formateurs internes.

Les parcours de formation incluent notamment :

- Un **parcours d'intégration** destiné à tous les nouveaux entrants, favorisant une prise de poste efficace et une appropriation rapide des valeurs et métiers de l'entreprise ;
- Des **parcours de promotion interne**, incluant le dispositif PROA (reconversion ou promotion par l'alternance), permettant l'accès à des Certifications de Qualification Professionnelle, notamment pour les fonctions de directeurs d'agence et de technico-commerciaux (environ 150 heures de formation à la prise de poste). À titre d'illustration, la campagne PROA 2025, baptisée « Promotion Edison », s'est conclue par un taux de réussite de 100 %, l'ensemble des 37 collaborateurs engagés dans le dispositif ayant obtenu leur certification professionnelle ;
- Des **formations techniques** en partenariat avec nos partenaires fabricants, visant à renforcer l'expertise métier et à accompagner les évolutions technologiques du secteur ;
- Des modules de sensibilisation aux enjeux environnementaux et sociétaux (IRVE, solutions énergétiques responsables, achats responsables, RSE).

En 2025, **633 sessions de formations** ont été organisées représentant **13156 heures dispensées** auprès de **1841 collaborateurs**.

La promotion interne constitue un marqueur fort de la culture YESSS : **en 2025, 72% de nos effectifs étaient issus de la promotion interne**.

Enfin, des entretiens professionnels réguliers permettent de suivre les parcours, les souhaits d'évolution et les besoins en formation. Ces échanges alimentent un plan de développement des compétences annuel et pluriannuel, défini en lien avec les directions régionales.

Dans une logique d'amélioration continue, YESSS Électrique a engagé la digitalisation des entretiens professionnels afin de fiabiliser le suivi des parcours, d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble du réseau et de faciliter le pilotage des compétences. Cette dématérialisation permet également une meilleure traçabilité des échanges, un suivi des engagements pris lors des entretiens et une exploitation consolidée des besoins en formation au niveau national.

- Action : promouvoir la diversité et garantir l'égalité professionnelle

YESSS Électrique s'appuie sur une politique de ressources humaines fondée sur les principes de non-discrimination, d'égalité des chances et de respect des diversités. **Toute forme de discrimination en matière d'emploi est formellement interdite, que ce soit lors du recrutement, de l'accès aux postes, de la formation, de l'évolution professionnelle ou des conditions de travail.** Les processus RH reposent exclusivement sur les compétences, qualifications et aptitudes professionnelles des candidats et des collaborateurs.

L'ensemble des collaborateurs est sensibilisé à ces principes fondamentaux, qui constituent un socle commun de la politique sociale de YESSS Électrique.

Égalité professionnelle femmes-hommes

YESSS Électrique déploie une démarche structurée en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, formalisée par un accord dédié signé en 2019 et renouvelé en 2023. Cet accord définit des objectifs, des indicateurs et des mesures concrètes portant notamment sur le recrutement et la promotion professionnelle, la rémunération, la formation, et l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.

Le processus de recrutement encourage la mixité professionnelle. À situations comparables, l'entreprise veille à l'égalité de traitement en matière de rémunération, de formation et d'évolution de carrière, dans un contexte sectoriel historiquement peu féminisé. YESSS Électrique s'engage également dans des actions de promotion des métiers, notamment auprès des établissements de formation.



Diversité générationnelle

YESSS Électrique s'engage en faveur de la diversité intergénérationnelle, en s'appuyant sur ses politiques de gestion des carrières et des compétences. Les seniors représentent 18,7% des effectifs (salariés de plus de 50 ans).

Un **dispositif de tutorat et de mentorat** est en place, notamment via un statut contractuel de managers « Senior » (directeurs régionaux et directeurs d'agence), afin d'accompagner les nouveaux promus dans leurs prises de fonction.

YESSS Électrique développe également **l'alternance et l'accueil de stagiaires**, considérés comme des leviers essentiels de transmission des compétences et de recrutement durable. L'entreprise renforce chaque année ses partenariats avec les établissements de formation, participe à des forums et événements emploi, et s'appuie sur une cartographie nationale des écoles et centres de formation afin de faciliter les relations écoles-entreprises. Le nombre d'alternants a fortement progressé ces dernières années (+44.8 % depuis 2023), contribuant à l'intégration et à l'emploi durable des jeunes au sein de l'entreprise.

Politique handicap

YESSS Électrique poursuit une **politique volontariste** en faveur de l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, avec pour objectifs :

- De développer le recrutement et l'intégration de collaborateurs en situation de handicap ;
- De favoriser le maintien dans l'emploi, en accompagnant 100 % des salariés rencontrant des difficultés de santé sur leur poste de travail, notamment dans leurs démarches de reconnaissance (RQTH) ;
- De renforcer les partenariats avec le secteur protégé et adapté.

Un Diagnostic Action Handicap, conduit en partenariat avec l'AGEFIPH, a été déployé en 2024-2025 afin de structurer et renforcer la politique Handicap de YESSS Électrique et de définir les actions prioritaires à déployer. Un accord collectif d'entreprise pour l'emploi des personnes en situation de handicap est prévu pour 2026.

- Action : garantir des conditions de travail responsables et durables

YESSS Électrique s'engage à favoriser des conditions de travail respectueuses, équilibrées et propices au bien-être de ses collaborateurs, en s'appuyant sur un cadre éthique, des dispositifs de prévention et un dialogue social structuré.

L'entreprise a formalisé une **charte éthique professionnelle**, qui promeut le traitement équitable et respectueux des collaborateurs, le respect de leurs droits et libertés individuelles, et favorise leur implication ainsi que leur développement professionnel et personnel.

La prévention des risques et la qualité de vie au travail font l'objet d'actions spécifiques, notamment :

- La sensibilisation à la santé et à la sécurité dès l'intégration des nouveaux collaborateurs ;
- Des mesures de prévention du stress, incluant le programme de séminaires « Leaders en forme », ainsi que la mise à disposition de ressources et contenus de sensibilisation à la santé et au bien-être via l'intranet de l'entreprise ;
- La réalisation d'études ergonomiques, en lien avec la médecine du travail, afin d'adapter les postes aux besoins des collaborateurs concernés ;
- La diffusion d'un guide gestes et postures, intégré au livret d'accueil sécurité ;
- La prise en compte du droit à la déconnexion, rappelé dans les communications électroniques de l'entreprise.

YESSS Électrique a également structuré une organisation du **télétravail** pour les fonctions qui le permettent, contribuant à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, tout en participant à la réduction des déplacements professionnels et des émissions associées.



Les conditions d'emploi proposées par YESSS Électrique reposent sur des **contrats majoritairement à durée indéterminée**, une **couverture santé** pour l'ensemble des collaborateurs, des **processus de rémunération transparents**, des **dispositifs de primes** liées à la performance des agences, ainsi que des **solutions d'épargne salariale** et d'épargne retraite. Ces éléments sont formalisés et accessibles via le livret d'accueil.

Afin de mesurer et d'améliorer le bien-être au travail, YESSS Électrique réalise régulièrement des **enquêtes de satisfaction** collaborateurs et des audits ciblés. En 2025, YESSS Électrique a poursuivi le renforcement de sa politique sociale en **développant de nouveaux avantages destinés à améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie de ses collaborateurs**. De nouveaux partenariats ont ainsi été mis en place afin de faciliter l'accès au logement, de proposer des conditions préférentielles sur certains services bancaires et financiers, ainsi que des offres avantageuses pour les loisirs et les vacances.

Enfin, le **dialogue social** constitue un socle fondamental des relations sociales chez YESSS Électrique. YESSS Électrique favorise une communication ouverte et transparente avec ses parties prenantes. Les préoccupations majeures peuvent être remontées via :

- La ligne managériale,
- Les représentants du personnel,
- Le dispositif d'alerte éthique accessible à tous les collaborateurs et parties prenantes externes.

Engagement n°2
Engager les collaborateurs comme les premiers référents de notre démarche RSE

- Action : faire de chaque collaborateur un acteur de la performance durable

Implication de la Direction et du management

La stratégie RSE de YESSS Électrique est portée par la **Direction générale**, composée de cinq **Directeurs généraux**, et déclinée à chaque niveau de responsabilité. L'ensemble des **directeurs de services, directeurs régionaux et directeurs d'agence** est impliqué dans le déploiement de la démarche RSE et intègre les engagements RSE dans le pilotage de ses activités.

Cette gouvernance favorise une **cohérence entre la stratégie, les décisions opérationnelles et les actions de terrain**.

Animation d'un réseau régional de référents RSE

YESSS Électrique s'appuie sur un **réseau de 23 référents RSE régionaux**, véritables relais entre les agences, les partenaires locaux et le service RSE national. Ce réseau contribue à l'animation de la démarche RSE et à la mise en œuvre d'actions concrètes sur les territoires.

Les missions des référents RSE incluent notamment :

- La **communication, la formation et la sensibilisation** des équipes aux enjeux RSE ;
- La **promotion et l'animation des événements RSE** ;
- L'explication des **nouvelles actions RSE** déployées auprès des équipes en agence ;
- Le rôle de **relai avec les partenaires de recyclage** ;
- Le suivi du **plan de progrès Énergie** et des objectifs de réduction des émissions de GES, via des plateformes digitales dédiées.

Implication des équipes dans les actions RSE

Les équipes en agences participent activement au déploiement des **quatre piliers de la politique RSE** à travers leurs missions quotidiennes.

Le **fort taux de promotion interne** favorise la capitalisation des actions de formation et de sensibilisation RSE, ainsi qu'une **transmission durable des enjeux RSE** au sein des équipes. Cette dynamique contribue à ancrer la RSE dans les pratiques opérationnelles et dans la culture de l'entreprise.

Pilier 3. Préserver l'environnement

Ambition & périmètre

Face à l'urgence climatique et à la nécessité de préserver les ressources naturelles, YESSS Électrique place la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie RSE. En tant qu'acteur majeur de la distribution de matériel électrique et partenaire des professionnels de la transition énergétique, l'entreprise assume une double responsabilité : **réduire l'impact environnemental de ses propres activités et contribuer à celui de sa chaîne de valeur.**

Notre ambition ainsi est de concilier performance économique et sobriété environnementale en :

- Réduisant progressivement nos émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1, 2 et 3 ;
- Améliorant l'efficacité énergétique de nos bâtiments et de notre flotte de véhicules ;
- Optimisant la gestion des déchets et en développant des solutions d'économie circulaire ;
- Sensibilisant nos collaborateurs aux écogestes et aux bonnes pratiques environnementales ;
- Renforçant la traçabilité et la transparence de nos impacts.

Fondé sur la Politique Environnementale de YESSS Électrique, le Pilier 3 est structuré en cohérence avec les exigences européennes de la CSRD (ESRS E1 à E5), les standards internationaux de reporting GRI 302, 305 et 306 ainsi que les critères du pilier Environnement d'EcoVadis. Il intègre également les principales obligations réglementaires françaises applicables, notamment le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES), le Décret tertiaire, la loi AGEC et le décret relatif au tri des déchets dit "5 flux".

Le Pilier 3 couvre l'ensemble des sites et des activités de YESSS Électrique en France.



Principes du pacte mondial soutenus par YESSS



Assurer une énergie propre et d'un coût abordable, gestion de l'énergie
· Proposer des solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables
· Améliorer continuellement les économies d'énergie sur l'ensemble de nos sites



Établir des modes de consommation et de production durables
· S'engager comme acheteur responsable
· Former et sensibiliser les clients à des pratiques durables
· Construire des relations de confiance avec nos fournisseurs et clients



Agir pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences
· Proposer des solutions d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables
· Réduire notre empreinte carbone
· Former et sensibiliser nos clients et fournisseurs à des solutions bas carbone
· Diminuer de façon continue notre consommation énergétique

Enjeux prioritaires	Objectifs	Indicateurs (KPI)	Fréquence de suivi
Contribuer à la diminution des GES	Réduire de 20 % les émissions Scopes 1 et de 30% les émissions Scopes 2 par rapport à l'année de référence (2023) d'ici fin 2030.	Emissions de GES Scope 1 (Teq de CO2e)	Annuelle
	Réduire de 5% les émissions Scope 3 rapport à l'année de référence (2023) d'ici fin 2026, et de 12 % d'ici fin 2030	Emissions de GES Scope 2 (Teq de CO2e)	
	Aligner la trajectoire carbone avec les objectifs SBTi d'ici 2028	-	
Réduire notre impact transport	Poursuivre le développement de notre flotte automobile thermique en hybride/électrique pour atteindre 45 % de notre flotte d'ici fin 2026 et 60% d'ici fin 2030	% véhicules électriques ou hybrides de la flotte	Annuelle
	Développer les installations photovoltaïques sur nos sites à raison d'au moins 2 nouveaux sites équipés par an jusqu'à fin 2030	Consommation de carburant provenant du pétrole brut et des produits pétroliers (m3)	
	Former 100 % de nos chauffeurs livreurs aux principes d'éco-conduite d'ici fin 2030	% de chauffeurs livreurs formés à l'éco-conduite	
Réduire notre consommation énergétique globale	Engagement à réduire la consommation énergétique globale de nos bâtiments de 5% d'ici fin 2026 et de 20% d'ici fin 2030 par rapport à nos consommation de l'année de référence (2023)	Consommation totale d'énergie (GWh)	Annuelle
	Développer les installations photovoltaïques sur nos sites à raison d'au moins 2 nouveaux sites équipés par an jusqu'à fin 2030.	Nombre de sites équipés	
	Réduire de 50 % les dépenses de consommation énergétique primaire rapportées au chiffre d'affaires d'ici fin 2030 par rapport à 2024	% de déchets non recyclés	
Gestion des déchets	Poursuivre et développer la collecte et le recyclage de nos produits pour nos clients avec un programme de tri et de recyclage des déchets et KPI de suivi de poids collecté en augmentation +5% d'ici fin 2026 +10% en 2030	Poids collecte papier, DEEE, Piles et batteries	Annuelle
	Maintenir minimum 75% de la part des déchets recyclés, revalorisés, réutilisés jusqu'à fin 2030	% de revalorisation des déchets	
	Réduire de 15 % le volume de déchets non recyclés par rapport à l'année de référence 2025 d'ici fin 2030	% de déchets non recyclés	
Santé et sécurité des consommateurs	Maintenir à 0 le nombre d'incidents, plaintes ou alertes relatives à la santé / sécurité des produits jusqu'à fin 2030	Nombre d'incidents, plaintes ou alertes relatives à la santé / sécurité des produits	Annuelle
	Atteindre minimum 70% de produits vendus pour lesquels une fiche de données sécurité & technique est mise à disposition des clients d'ici fin 2030	% de produits vendus pour lesquels une Fiche de Données Sécurité et Technique est mise à disposition des clients	
	Assurer jusqu'à fin 2030, le traitement de 100 % des alertes de sécurité et des procédures de rappel de produits portées à la connaissance de YESSS Électrique, conformément aux procédures applicables	% d'alertes de sécurité et de procédures de rappel ayant fait l'objet d'un traitement documenté	

Engagement n°1 Réduire l'empreinte carbone liée à nos activités

- Action : décarboner les déplacements professionnels

YESSS Électrique agit pour réduire l'impact environnemental lié aux **déplacements professionnels des collaborateurs**, identifiés comme un levier prioritaire de réduction des émissions directes.

L'entreprise a engagé la **conversion progressive de sa flotte de véhicules vers des modèles hybrides et électriques**, avec un objectif de poursuite de cette trajectoire à horizon 2030. Les sites sont progressivement équipés de **bornes de recharge pour véhicules électriques**, facilitant l'adoption de nouvelles mobilités.

Par ailleurs, YESSS Électrique a généralisé le recours à la visioconférence et aux outils digitaux afin de limiter les déplacements, tout en maintenant l'efficacité opérationnelle.

Dans le cadre de l'évaluation de son **scope 3**, une enquête a également été menée auprès des équipes afin de mieux comprendre et piloter les pratiques de mobilité professionnelle.

- Action : déployer une logistique durable et bas-carbone

YESSS Électrique a structuré une **logistique durable**, conciliant qualité de service, performance opérationnelle et réduction des impacts environnementaux.

Un **nouveau schéma logistique national** reposant sur des centres logistiques régionaux a été déployé afin d'optimiser le maillage territorial, de réduire les distances parcourues et d'améliorer la réactivité des livraisons.

Les flux logistiques sont pilotés via un **système de gestion des entrepôts (WMS)**, permettant l'optimisation des commandes, le regroupement des colis et la réduction des emballages.



Notre plateforme YESSS Logistique à Saulce-sur-Rhône.

Des actions complémentaires sont mises en œuvre :

- Formation des chauffeurs partenaires à **l'écoconduite** ;
- Développement de solutions de **livraison du dernier kilomètre à faibles émissions** ;
- Recours à des **emballages optimisés et sécurisés**, incluant des solutions sans emballage à recycler pour certains clients.

Ces dispositifs contribuent à réduire les émissions de GES liées au transport et à la logistique.

- Action : accélérer la transition énergétique de nos sites

YESSS Électrique déploie une démarche structurée visant à **améliorer durablement la performance énergétique de ses bâtiments**.

YESSS Électrique a déployé depuis 2022 un **Plan de Progrès Énergie sur l'ensemble de ses sites** afin de réduire les consommations d'énergie et de limiter les surconsommations inutiles. Ce plan repose sur 9 actions concrètes, notamment l'optimisation des consignes de chauffage et de climatisation, l'extinction des équipements en période d'inoccupation, le déploiement d'éclairages LED et la sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques énergétiques.

En complément du Plan de Progrès Énergie, YESSS Électrique utilise une plateforme de suivi des consommations énergétiques de ses bâtiments. Cet outil contribue au pilotage de la performance énergétique du parc immobilier et à l'identification des actions de réduction des consommations.

Cette démarche est complétée par des **campagnes d'écogestes** et par des recommandations techniques intégrées aux projets de travaux en agence.



YESSS Electrique équipe progressivement ses agences de panneaux photovoltaïques comme ici sur le toit du nouveau siège social de Francheville.

Action : réduire nos émissions de gaz à effet de serre

YESSS Électrique a structuré une démarche de **mesure, de pilotage et de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES)**, conformément aux référentiels internationaux (GHG-Protocol) et aux exigences réglementaires émergentes.

Des **bilans d'émissions GES** sont réalisés régulièrement sur les **scopes 1 et 2** (émissions directes et émissions liées à l'énergie) ainsi que sur le **scope 3** (émissions indirectes de la chaîne de valeur), selon la méthodologie du **GHG Protocol**. Les bilans ont été réalisés sur les années **2015, 2020, 2023 et 2025 pour les scopes 1 et 2**, et sur les années **2021, 2023 et 2025 pour le scope 3**, permettant de suivre l'évolution de l'empreinte carbone de l'entreprise dans le temps.

L'actualisation de la méthodologie de calcul du scope 3 en 2024 a permis d'obtenir une **estimation plus robuste et plus représentative** de l'empreinte carbone globale de YESSS Électrique. Cette méthodologie s'appuie notamment sur :

- L'utilisation d'**ACV produits (fiches PEP, DED)** lorsque celles-ci sont disponibles ;
- Le recours à des **facteurs d'émissions extrapolés et majorés**, issus de bases de référence (ADEME, INIES), pour les produits ne disposant pas encore de données spécifiques.

Cette évolution méthodologique a entraîné une **réévaluation significative des émissions**, traduisant une volonté de transparence et de fiabilité accrue des données, en cohérence avec les attentes de la **CSRD** et les meilleures pratiques du secteur.

Les analyses montrent que les **émissions internes liées au fonctionnement direct de l'entreprise (scopes 1 et 2)** représentent une part limitée de l'empreinte globale, tandis que les **émissions du scope 3 constituent le principal levier d'action**, notamment :

- L'usage des **produits distribués** ;
- La **fin de vie des produits** ;
- Certaines activités amont et aval de la chaîne de valeur.

Face à cet enjeu majeur, YESSS Électrique a engagé un **plan d'actions spécifique sur le scope 3**, reposant sur plusieurs axes complémentaires :

- L'amélioration de la **collecte, de la fiabilité et de la mise à disposition des données environnementales produits** à destination des clients ;
- L'accompagnement des **fournisseurs** dans leurs démarches d'éco-conception et de réduction de l'empreinte carbone des produits ;

- La **sensibilisation des collaborateurs et des clients** aux enjeux climatiques, via des formations, des actions de communication ciblées et la valorisation des bonnes pratiques ;
- La **promotion de solutions et équipements plus sobres en énergie**, contribuant à réduire les émissions liées à l'usage des produits.

Dans ce cadre, YESSS Électrique s'est engagé dans une trajectoire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, avec pour objectif **de diminuer de 20 % les émissions des scopes 1 et de 30 % celles du scope 2 d'ici fin 2030**, par rapport à l'année de référence 2023. Concernant le scope 3, l'entreprise vise **une réduction de 5 % d'ici fin 2026 et de 12 % d'ici fin 2030**, également par rapport à 2023.

Engagement n°2
Optimiser la gestion des déchets et l'utilisation des ressources

- Action : agir pour une gestion responsable des ressources

Les activités de YESSS Électrique génèrent principalement des **déchets d'emballages (cartons, plastiques, palettes)** liés à la logistique, ainsi que des **déchets papier** issus des activités tertiaires.

Afin d'en assurer une gestion responsable, YESSS Électrique a **uniformisé et structuré sa politique de tri et de recyclage à l'échelle nationale**, en s'appuyant sur des filières et partenaires spécialisés :

- **Ecosystem** pour les DEEE, piles et batteries en fin de vie ramenés par nos clients,
- **La Poste Recygo** pour le papier, permettant également la mise en conformité au RGPD,
- **Greenflex, Ecologic** pour la revalorisation des équipements informatiques et téléphoniques,
- Des prestataires locaux partenaires pour la collecte des emballages, cartons, plastiques et palettes.



Chaque année, la Semaine Européenne du Recyclage des Piles (SERP) sensibilise le grand public et les entreprises à l'importance de la collecte et du recyclage des piles et batteries.

Des **bacs de collecte** sont mis à disposition sur les sites YESSS et auprès des clients, avec la possibilité de **retraits sur chantier**, facilitant ainsi le tri et le recyclage.

Dans les plateformes logistiques, YESSS Électrique **récupère et recycle systématiquement ses cartons**, notamment via l'utilisation de **matelasseurs** pour les cartons usagés, limitant le recours à des emballages neufs.

Au siège social de YESSS Electrique, un partenariat avec NESPRESSO permet de recycler les capsules de cafés. En 2025, 67.2kg de capsules ont été recyclées.

Gestion de la fin de vie des produits

Depuis 2023, YESSS Électrique est partenaire de **DONE** afin de donner une **seconde vie à ses invendus**, redistribués à des associations locales œuvrant en faveur de la lutte contre la précarité et de l'insertion.

Cette démarche, conforme à la loi AGECE, permet de valoriser des produits invendus à 100 % tout en générant un impact social et environnemental positif.

Depuis le lancement du partenariat, **plus de 15 000 produits ont été donnés** à des associations locales. YESSS Électrique mène également des **actions de sensibilisation auprès de ses clients** sur les enjeux de tri et de fin de vie des produits.

Par ailleurs, des **fiches PEP (Profil Environnemental Produit)** sont mises à disposition pour une large partie des produits, permettant d'informer les clients sur les impacts environnementaux, la recyclabilité et la fin de vie. Une réflexion est engagée avec certains fournisseurs afin de développer, à horizon 2030, une **offre de produits reconditionnés ou de seconde vie**, dans le respect des exigences réglementaires et de sécurité.

- Action : maîtriser et réduire la consommation de ressources

YESSS Électrique agit pour **réduire la consommation de ressources** liées à ses activités, en complément des actions menées sur l'énergie dans le cadre du **Plan de Progrès Énergie**.

Réduction de la consommation de papier

L'entreprise déploie une **démarche globale de dématérialisation**, incluant :

- la digitalisation progressive de l'offre commerciale et des catalogues produits ;
- la dématérialisation des factures clients ;
- la dématérialisation des bulletins de paie via un coffre-fort numérique sécurisé ;
- la mise à disposition de l'ensemble des documents sur l'Intranet YESSS et les applications internes.

Les catalogues YESSS font l'objet d'une **démarche d'éco-conception** (réduction du format et du grammage, papier certifié, imprimeurs labellisés **Imprim'Vert**, production en France).

Réduction de la consommation de plastique et d'eau

YESSS Électrique a équipé l'ensemble de ses sites de **fontaines à eau raccordées au réseau**, permettant de limiter l'usage de bouteilles en plastique. Les prestations associées intègrent des pratiques responsables (maintenance optimisée, produits non toxiques, filtres naturels).



Sensibilisation et écogestes

YESSS Électrique mène des **campagnes de sensibilisation aux écogestes** à destination de l'ensemble des collaborateurs, favorisant l'adoption de pratiques responsables au quotidien (gestion du chauffage et de la climatisation, éclairage, équipements informatiques).



Pilier 4. Respecter l'éthique professionnelle

Ambition & périmètre

YESSS Électrique place l'éthique professionnelle au cœur de son modèle de développement. Dans un environnement économique exigeant et réglementé, YESSS considère l'intégrité, la transparence et la conformité comme des conditions essentielles à la pérennité de ses activités et à la confiance de ses parties prenantes.

Notre ambition est double :

- Garantir un haut niveau d'intégrité et de conformité dans l'ensemble de nos pratiques ;
- Faire de notre chaîne de valeur un levier de performance durable et responsable.

En matière d'achats responsables, YESSS Électrique entend dépasser la simple relation commerciale pour construire des partenariats durables fondés sur la confiance, la loyauté et l'engagement mutuel.

Le Pilier 4 s'inscrit dans le cadre des exigences de la CSRD, notamment de l'ESRS G1 relatif à la conduite des affaires et, pour les enjeux liés aux achats responsables, de l'ESRS S2 relatif aux travailleurs de la chaîne de valeur. Il s'appuie également sur les standards GRI 205, GRI 206 et GRI 204.

Enfin, il intègre les principales exigences réglementaires applicables à l'entreprise, notamment celles issues de la loi Sapin II, du RGPD et des réglementations relatives à la cybersécurité et au devoir de vigilance.

Il couvre l'ensemble des activités de YESSS Électrique en France et s'applique à l'ensemble des collaborateurs, fournisseurs, prestataires et autres partenaires commerciaux.



Enjeux prioritaires	Objectifs	Indicateurs (KPI)	Fréquence de suivi
Éthique des affaires et conformité	Porter à 35 % la part des salariés formés ou sensibilisés à l'éthique des affaires, à la corruption, à la fraude, aux conflits d'intérêts, au blanchiment d'argent et aux pratiques anticoncurrentielles d'ici fin 2026, puis 100 % d'ici fin 2030.	% d'employés formés/sensibilisés sur les questions d'éthique des affaires et de corruption	Annuelle
	Porter à 30 % la part des salariés ayant signé le Code de conduite ou la Charte éthique d'ici fin 2026, puis 100 % d'ici fin 2030.	% d'employés ayant signé le Code de conduite / Charte éthique	
	Maintenir 100 % des sites opérationnels audités ou évalués en interne sur les questions d'éthique des affaires jusque fin 2030.	% du total des sites évalués ou audités sur une question spécifique d'éthique des affaires	
Prévention de la fraude	Porter à 35 % d'ici fin 2026, puis à 100 % d'ici fin 2030, la part des salariés formés ou sensibilisés à la prévention, à l'identification et au signalement des risques de fraude.	Nombre d'incidents confirmés de corruption, de fraude et de pratiques anticoncurrentielles	Annuelle
	Maintenir à zéro, chaque année jusqu'à fin 2030, le nombre d'incidents confirmés de fraude impliquant les activités ou les collaborateurs de YESSS Électrique.	Nombre annuel d'incidents confirmés de fraude	
	Assurer d'ici fin 2026 et jusqu'à fin 2030 l'analyse et le traitement documenté de 100 % des alertes ou suspicions de fraude portées à la connaissance de YESSS Électrique.	% d'alertes ou de suspicions de fraude ayant fait l'objet d'une analyse et d'un traitement documentés	

Lutte contre la corruption et le trafic d'influence	Porter à 35 % d'ici fin 2026, puis à 100 % d'ici fin 2030, la part des salariés formés ou sensibilisés à la prévention de la corruption et du trafic d'influence.	% de salariés formés ou sensibilisés à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence	Annuelle
	Maintenir à zéro, chaque année jusqu'à fin 2030, le nombre d'incidents confirmés de corruption ou de trafic d'influence.	Nombre annuel d'incidents confirmés de corruption ou de trafic d'influence	
	Couvrir, d'ici fin 2030, 100 % des partenaires commerciaux identifiés comme présentant un risque significatif de corruption par un processus de diligence raisonnable adapté.	% de partenaires commerciaux à risque couverts par une diligence raisonnable en matière de corruption	
Prévention des conflits d'intérêts	Assurer, d'ici fin 2026 et jusqu'à fin 2030, l'analyse et le traitement documenté de 100 % des situations de conflit d'intérêts déclarées ou signalées.	% de situations de conflit d'intérêts déclarées ou signalées ayant fait l'objet d'un traitement documenté	Annuelle
	Maintenir à zéro, chaque année jusqu'à fin 2030, le nombre d'incidents confirmés résultant d'un conflit d'intérêts non déclaré ou non maîtrisé.	Nombre annuel d'incidents confirmés liés à un conflit d'intérêts non déclaré ou non maîtrisé	
Prévention du blanchiment d'argent	Porter à 35 % d'ici fin 2026, puis à 100 % d'ici fin 2030, la part des salariés formés ou sensibilisés à l'identification et au signalement des risques de blanchiment d'argent.	% de fournisseurs stratégiques ayant signé le Code de conduite ou la Charte des achats responsables	Annuelle
	Maintenir à zéro, chaque année jusqu'à fin 2030, le nombre d'incidents confirmés de blanchiment d'argent impliquant les activités de YESSS Électrique.	Nombre annuel d'incidents confirmés de blanchiment d'argent	
	Assurer, d'ici fin 2026 et jusqu'à fin 2030, l'analyse et le traitement documenté de 100 % des alertes ou opérations atypiques signalées au titre d'un risque potentiel de blanchiment d'argent.	% d'alertes ou d'opérations atypiques signalées ayant fait l'objet d'une analyse et d'un traitement documentés	
Prévention des pratiques anticoncurrentielles	Porter à 35 % d'ici fin 2026, puis à 100 % d'ici fin 2030, la part des salariés formés ou sensibilisés à la prévention des pratiques anticoncurrentielles.	% de salariés formés ou sensibilisés à la prévention des pratiques anticoncurrentielles	Annuelle
	Maintenir à zéro, chaque année jusqu'à fin 2030, le nombre d'incidents confirmés relatifs à des pratiques anticoncurrentielles.	Nombre annuel d'incidents confirmés relatifs à des pratiques anticoncurrentielles	
	Maintenir à zéro, chaque année jusqu'à fin 2030, le nombre de condamnations prononcées à l'encontre de YESSS Électrique pour violation du droit de la concurrence.	Nombre annuel de condamnations pour violation du droit de la concurrence	
Gestion responsable de l'information et cybersécurité	Fournir une formation complète à la sensibilisation à la gestion responsable de l'information et à la cybersécurité à 35 % des employés en 2026 et 100% d'ici 2030, en mettant l'accent sur l'importance de la sécurité de l'information et les meilleures pratiques pour prévenir les violations	% de salariés formés ou sensibilisés à la gestion responsable de l'information et à la cybersécurité	Annuelle
	Porter à 35 % la part des salariés sensibilisés au dispositif de lanceur d'alerte d'ici fin 2026, puis 100 % d'ici fin 2030.	% d'employés sensibilisés au dispositif de lanceur d'alerte	

Gestion responsable de l'information et cybersécurité	Maintenir un nombre limité d'atteintes confirmées à la confidentialité des informations ou à la protection des auteurs de signalements dans le cadre du dispositif d'alerte, chaque année jusqu'à fin 2030.	Nombre annuel d'atteintes confirmées à la confidentialité ou à la protection des auteurs de signalements	Annuelle
Alerte éthique	Maintenir un nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte inférieur à 5 sur toutes les alertes jusqu'en 2027.	Nombre d'incidents signalés au travers de toute procédure d'alerte	Annuelle
	Porter à 35 % la part des salariés sensibilisés au dispositif de lanceur d'alerte d'ici fin 2026, puis 100 % d'ici fin 2030.	% d'employés sensibilisés au dispositif de lanceur d'alerte	
	Maintenir un nombre limité d'atteintes confirmées à la confidentialité des informations ou à la protection des auteurs de signalements dans le cadre du dispositif d'alerte, chaque année jusqu'à fin 2030.	Nombre annuel d'atteintes confirmées à la confidentialité ou à la protection des auteurs de signalements	

Principes du pacte mondial soutenus par YESSS



Être vigilant au respect des droits de l'Homme, à la suppression de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, et à l'interdiction du travail des enfants.

- Garantir des conditions de travail correctes et sûres pour nos salariés
- S'assurer de l'éthique de l'ensemble de la chaîne de valeur



S'engager comme acheteur responsable

- Former et sensibiliser les clients à des pratiques durables
- Construire des relations de confiance avec nos fournisseurs et clients



Lutter contre la corruption sous toutes ses formes

Engagement n°1
Garantir une conduite éthique, transparente et responsable

- Action : agir pour des pratiques éthiques et responsables

Gouvernance et pilotage de l'éthique

La démarche éthique de YESSS Électrique est **approuvée et portée au plus haut niveau de l'entreprise par les cinq Directeurs généraux**.

Elle est déployée et suivie par une gouvernance dédiée associant le Comité national RSE, le service Conformité et Performance Durable, et les managers opérationnels. Cette organisation permet de définir les actions éthiques, d'en assurer le déploiement opérationnel sur l'ensemble des sites et de suivre les progrès réalisés.

Le service RSE et la **commission éthique du Comité national RSE** sont destinataires de toute alerte relative à un comportement contraire à l'éthique ou à la réglementation. Ils assurent le traitement, le suivi et la mise en œuvre des mesures correctives appropriées.

Charte éthique professionnelle

YESSS Électrique a formalisé une **Charte éthique professionnelle**, applicable à tous les niveaux de l'organisation et régulièrement mise à jour.

Cette charte définit les **principes, règles de conduite et comportements attendus**, notamment en matière :

- De respect des personnes,
- De loyauté des pratiques commerciales,
- De prévention des conflits d'intérêts,
- De cadeaux, invitations, dons, mécénat et lobbying.

Elle est complétée par une **notice spécifique relative à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence**, visant à sensibiliser les collaborateurs aux situations à risque et aux comportements à proscrire.

Une **sensibilisation à l'éthique** est intégrée au parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs. Les managers sont progressivement formés et chargés de relayer la démarche auprès de leurs équipes. Un **parcours de formation éthique et anti-corruption** est en cours de structuration.

Dispositif d'alerte éthique

YESSS Électrique a mis en place un **dispositif d'alerte éthique**, conforme aux dispositions de la **loi Sapin II** et renforcé par la loi du 21 mars 2022 relative à la protection des lanceurs d'alerte.

Ce dispositif permet à toute partie prenante interne ou externe de signaler, en toute confidentialité, un manquement à la loi, à la réglementation ou à la Charte éthique. Ce dispositif est accessible sur l'intranet de l'entreprise, ainsi que sur son site public. Une boîte mail dédiée est également accessible via l'adresse : **ethique@yesss.fr**, garantissant la confidentialité des informations recueillies et la protection des lanceurs d'alerte agissant de bonne foi.

- Action : garantir la confidentialité et la sécurité des informations

YESSS Électrique est engagée dans une **démarche de conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** depuis son entrée en vigueur en 2018.

Cette démarche couvre :

- les **données des clients et prospects** ;
- les **données des collaborateurs** ;
- les **données des fournisseurs et prestataires**.

La protection des données personnelles et la confidentialité des informations professionnelles font partie des principes énoncés dans la **Charte éthique professionnelle**.

Les fournisseurs et prestataires sont également tenus, via la **Charte Fournisseur Responsable**, de respecter les obligations légales en matière de protection des données et de confidentialité.

Les clients disposent de droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation du traitement de leurs données. Ils peuvent exercer ces droits en contactant le **Délégué à la Protection des Données (DPO)** à l'adresse : **dpo@yesss.fr**, ou saisir la CNIL le cas échéant.

Sensibilisation à la cybersécurité

YESSS Électrique renforce la protection des données par des actions régulières de **sensibilisation à la cybersécurité**, incluant :

- Des formations à l'intégration des nouveaux collaborateurs ;
- Des supports pédagogiques dédiés ;
- Des campagnes annuelles de sensibilisation au phishing ;
- Des modules e-learning sur le RGPD et la sécurité informatique ;
- Un dispositif d'alerte pour signaler les incidents de sécurité.



Engagement n°2

Agir avec nos partenaires pour une chaîne de valeur responsable

- Action : renforcer la durabilité de notre chaîne de valeur

YESSS Électrique a formalisé une **Politique Achats Responsables** qui découle directement des valeurs de l'entreprise, de sa Charte Éthique et de sa stratégie RSE, et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

Elle repose sur plusieurs piliers opérationnels :

Une Charte Fournisseur Responsable intégrée aux relations contractuelles

L'ensemble des fournisseurs de YESSS Électrique est invité à prendre connaissance et à signer la **Charte Fournisseur Responsable**, systématiquement jointe aux contrats. Cette charte précise les engagements attendus en matière de :

- Respect des réglementations en vigueur,
- Droits de l'Homme et libertés fondamentales,
- Conditions de travail, santé et sécurité,
- Lutte contre la corruption et les pratiques anticoncurrentielles,
- Protection des données et confidentialité,
- Responsabilité environnementale.



YESSS Électrique est par ailleurs signataire de la **Charte RFAR**, portée par le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats.

Une évaluation RSE structurée des fournisseurs

YESSS Électrique a déployé depuis 2023 un dispositif d'évaluation RSE de ses fournisseurs via la plateforme **ACESIA – AFNOR**. Ce questionnaire permet :

- D'identifier les niveaux de maturité RSE des fournisseurs,
- De mieux appréhender les risques liés aux droits humains, à l'environnement, à l'éthique et aux minerais de conflit,
- De formuler des préconisations adaptées selon les profils fournisseurs.

A l'issue des campagnes d'évaluation, des demandes de plan d'action correctives sont transmises aux fournisseurs dont la note est inférieure à 50/100.

Une cartographie des risques achats responsables

Une cartographie des risques liés aux achats a été réalisée afin d'identifier, hiérarchiser et piloter les risques RSE sur la chaîne d'approvisionnement. Elle couvre notamment :

- Les risques environnementaux (climat, ressources, biodiversité),
- Les risques sociaux (conditions de travail, travail des enfants, travail forcé),
- Les risques éthiques (corruption, fraude, pratiques anticoncurrentielles),
- Les risques liés à la protection des données.

Cette cartographie fait l'objet d'une revue périodique. YESSS Électrique privilégie, lorsque cela est pertinent, le recours à des fournisseurs implantés localement ou nationalement, afin de soutenir l'économie des territoires et de limiter les impacts liés au transport.

Formation et sensibilisation des équipes

Les équipes Achats et les prescripteurs internes sont sensibilisés aux enjeux des achats responsables via des modules de formation dédiés, accessibles sur la plateforme e-learning YESSS Académie.



III.

Nos indicateurs de performance

- performance sociale
- environnementale
- achats responsables
- offre responsable



Indicateurs clés de performance sociale

Emploi & conditions de travail	Indicateurs	2023	2024	2025
Effectif total (équivalents temps plein)	ESRS S1-6	2429	2315	2367
Structure de l'effectif par type de contrat (% CDI / % CDD)	ESRS S1-6 VSME B8	93,9% / 2,1%	93% / 2,64%	92,3% / 1,9%
Part des contrats en alternance dans l'effectif total		4%	4,36%	5,8%
Part des salariés à temps partiel dans l'effectif total	ESRS S1-6	1,1%	0,78%	0,93%
Taux de rotation du personnel (turnover)	ESRS S1-6 GRI 401-1	25,8%	20,87%	23,93%
Nombre total de recrutements sur l'exercice	VSME B8	660	454	585
Nombre total de départs sur l'exercice	VSME B8	524	560	523
Répartition des recrutements par type de contrat (% CDI / % CDD)		67,7 / 32,3%	56,6 / 43,4 %	58,1% / 41,9%
Part des femmes dans les recrutements		16,8%	18,28%	17,26%
Part des recrutements de salariés de plus de 50 ans		6,5%	7,71%	5,3%
Pourcentage d'employés ayant répondu à une enquête de satisfaction	EcoVadis	3,5%	60%	91%
Score de satisfaction des employés	EcoVadis	N/A	N/A	7,4/10
Part des salariés bénéficiant d'un dispositif d'intéressement ou de primes	EcoVadis	92%	93,09%	92,18%
Part des salariés bénéficiant d'un dispositif d'épargne salariale (P.E.E)		100%	100%	100%
Part des salariés bénéficiant de modalités d'organisation flexible du travail	EcoVadis	6,83%	6,95%	7,82%
Pourcentage des employés ayant accès au télétravail	EcoVadis	6,83%	6,95%	6,89%
% d'employés ayant droit à des congés familiaux	EcoVadis ESRS S1-15 (93.a) GRI 401-3	100%	100%	100%
Part des salariés couverts par l'analyse sur le versement des salaires de subsistance	EcoVadis	100%	100%	100%
Part des salariés payés en dessous du salaire de subsistance	EcoVadis ESRS S1-10	0%	0%	0%
Part des salariés sous contrats payés en dessous du salaire de subsistance	EcoVadis ESRS S1-10	0%	0%	0%
% moyen d'écart par rapport au salaire de subsistance de référence pour les salariés payés en dessous	EcoVadis	0%	0%	0%

Diversité, équité et inclusion

Effectif total par tranche d'âge (%)				
< 25 ans	ESRS S1-9	336	330	362
entre 25 et 29 ans	ESRS S1-9	318	299	311
entre 30 et 39 ans	ESRS S1-9	705	662	625
entre 40 et 49 ans	ESRS S1-9	643	605	627
entre 50 et 59 ans	ESRS S1-9	387	367	379
+ de 60 ans	ESRS S1-9	40	52	63
Répartition de l'effectif par genre (% femmes / hommes)	EcoVadis ESRS S1-6 VSME B8	12,3% / 87,7%	12,6% / 87,4%	13,1% / 86,9%
Part des femmes dans l'encadrement	SASB TC-SI-330a.3 VSME C5	3,6%	3,26%	4,35%
Part des femmes chez les techniciens et les employés	SASB TC-SI-330a.3	14,3%	14,69%	15,39%
Part des femmes au sein du Conseil d'Administration	EcoVadis SASB TC-SI-330a.3 VSME C9	0%	0%	0%
Index d'égalité professionnelle (score)	EcoVadis	87/100	87/100	86/100
Écart salarial moyen non ajusté entre les genres (%)	EcoVadis ESRS S1-16 GRI 405-2 VSME B10	3,6	2,3	2,2
Ratio entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée et la rémunération totale annuelle médiane de tous les salariés	EcoVadis ESRS S1-16	15	12	14
% d'employés en situation de handicap	EcoVadis ESRS S1-12	1,55%	1,59%	2,07%
Part des salariés en situation de handicap occupant des postes à responsabilité (hors Conseil d'Administration)	EcoVadis SASB TC-SI-330a.3	0,29%	0,39%	0,34%
Part de salariés étrangers dans l'effectif	EcoVadis	0,86%	1,08%	0,97%
Part de l'effectif ciblé ayant reçu une formation sur la diversité, la discrimination ou le harcèlement	EcoVadis	51,3%	57,31%	62,83%
Nombre d'alertes relatives à des situations de discrimination ou de harcèlement	EcoVadis ESRS S1-17	2	2	4
Nombre d'incidents confirmés de discrimination ou de harcèlement	EcoVadis ESRS S1-12 GRI 406-1	0	0	0
Nombre d'incidents ayant donné lieu à des sanctions disciplinaires	GRI 406-1	N/A	0	0
Santé & sécurité	Indicateurs	2023	2024	2025
Nombre d'accidents au travail	EcoVadis ESRS S1-14 VSME B9	37	33	33
Nombre d'accidents de travail avec arrêt de + de 24 heures	EcoVadis	25	21	20
Nombre d'accidents mortels	EcoVadis ESRS S1-14 VSME B9	0	0	0
Nombre total d'heures travaillées	EcoVadis VSME B9	4 297 608	4 255 293	4 188 947
Nombre de jours d'arrêt de travail	GRI 403-9	1128	670	591

Nombre de jours perdus en raison d'accidents du travail, de décès, ou de problème de santé	ESRS S1-14	11393	16470	16637
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de travail (TF1)	EcoVadis ESRS S1-14	6,26	5,77	4,77
Taux de fréquence des accidents de travail avec et sans arrêt de travail (TF2)	GRI 403-9	8,61	7,76	7,88
Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt de travail	EcoVadis	0,28	0,18	0,15
% d'employés bénéficiant d'une couverture santé	EcoVadis	87,81%	89,63%	88,38%
% d'employés bénéficiant d'une prévoyance	EcoVadis	100%	100%	100%
% d'employés ayant complété le bilan de santé obligatoire	EcoVadis	83,65%	83,2%	79,14%
% des sites opérationnels pour lesquels une évaluation des risques de santé et sécurité au travail a été effectuée DUER	EcoVadis	100%	100%	100%
% de l'effectif total représenté dans un comité paritaire de santé et de sécurité au travail	EcoVadis	100%	100%	100%
Taux d'absentéisme pour maladie	GRI 401-2	1,7	2,51	2,58
Nombre moyen d'absentéisme pour maladie (jour/an)	GRI 401-2	4,26	6,6	6,53
% de l'effectif sensibilisé sur les sujets de santé sécurité au travail	GRI 403-5	39	15,98	17,91

Dialogue social

% d'employés couverts par conventions collectives formelles	EcoVadis ESRS S1-8 VSME B10	100%	100%	100%
% des salariés avec CSE/ instances représentatives formelles	EcoVadis ESRS S1-9	100%	100%	100%
Nombre d'accords collectifs signés		2	3	4

Gestion des carrières & formation

Nombre de salariés formés	EcoVadis	1940	1685	1705
Nombre total d'heures de formations dispensées	EcoVadis	23 865	16 383	19 328
Nombre d'heures moyen de formation par salarié	EcoVadis ESRS S1-13 GRI 404-1	12,3	9,72	11,34
Nombre de sessions de formation organisées		1528	863	633
% de nouveaux salariés qui ont eu un parcours d'intégration		54,20%	40%	42%
% de salariés qui a reçu des entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière	EcoVadis ESRS S1-13 GRI 404-3	16%	34%	62%
% de salariés qui a reçu une formation liée à sa carrière ou à l'acquisition de nouvelles compétences	EcoVadis	80%	73%	77%
% de mobilité interne (promotion, changement de fonction)		9%	8,34%	8,58%
Nombre de promotions internes		217	193	203

Indicateurs clés de performance achats responsables

Pratique achats responsables	Indicateurs	2023	2024	2025
% de fournisseurs stratégiques ayant signé le code de conduite ou la charte des achats durables responsables	EcoVadis	66%	82%	82,21%
% de fournisseurs stratégiques avec des contrats contenant des clauses sur les exigences en matière d'environnement, de travail et de droits humains	EcoVadis	82%	82%	87%
% de fournisseurs stratégiques ayant été évalués sur leur performance RSE (p. ex. au travers d'un questionnaire)	EcoVadis GRI 308-1 GRI 414-1	62%	70%	78%
% de fournisseurs stratégiques ayant fait l'objet d'un audit RSE sur site	EcoVadis	44%	46%	70%
% ou nombre de fournisseurs stratégiques audités/ évalués engagés dans des actions correctives ou le développement des capacités	EcoVadis	62%	100%	100%
% d'acheteurs sensibilisés et/ou formés aux achats responsables sur les 24 derniers mois	EcoVadis	20%	30%	80%
% de fournisseurs stratégiques appartenant à des groupes sous-représentés	EcoVadis	N/A	N/A	9%
% de fournisseurs stratégiques ayant une politique de diversité et d'inclusion	EcoVadis	N/A	N/A	57%
% des achats réalisés avec des fournisseurs qui favorisent l'inclusion (ESS, entreprises adaptées)	EcoVadis	N/A	N/A	31%
Nombre d'initiatives de sensibilisation à la diversité auprès des fournisseurs	EcoVadis	N/A	N/A	0
Nombre moyen de jours pour payer une facture à partir de la date de début du calcul du délai de paiement contractuel ou légal	ESRS G1-6	45	45	45
% de paiements alignés sur les délais de paiement standard	ESRS G1-6	100%	100%	100%
Nombre de procédures judiciaires en cours pour retard de paiement	ESRS G1-6	0	0	0
Minerais de conflits	Indicateurs	2023	2024	2025
% de fournisseurs concernés pour lesquels des informations concernant les minerais de conflits sont disponibles (politiques et actions)		58,82%	81,82%	100%

Indicateurs clés de performance environnementale

Gestion de l'énergie	Indicateurs	2023	2024	2025
Consommation totale d'énergie (GWh)	EcoVadis ESRS E1-5	6,44	5,58	7,91
dont gaz (GWh)	GRI 302-1 SASB	N/A	N/A	0,02
dont électricité (GWh)	TC-SI-130a.1 VSME B3	N/A	N/A	7,89
Consommation d'énergie renouvelable (GWh)	EcoVadis	0,881	1,5	1,23
% de la consommation totale d'énergie issue de sources renouvelables	ESRS E1-5	13,7%	26,8%	15,56%
% de la consommation d'électricité issue de sources fossiles	ESRS E1-5	N/A	3,6%	4,45%

% de la consommation d'énergie issue de sources nucléaires	ESRS E1-5	N/A	N/A	80%
Production totale d'énergie (MWh)	EcoVadis	N/A	171,4	107
Part d'énergie renouvelable produite (%)	EcoVadis ESRS E1-5	N/A	100%	100%
Dépenses totales de consommation énergétique primaire (électricité/eau) par m€ de CA (€)	GRI 302-2	2 766	2 354	1 393
Gestion des GES	Indicateurs	2023	2024	2025
Émissions totales de GES (Scopes 1, 2 et 3)	EcoVadis ESRS E1-6 GRI 305-1	2 472 646	N/A	2 543 120
Émission de GES Scope 1 (T de CO ₂)	EcoVadis ESRS E1-6 GRI 305-2	15 479	N/A	16 987
Émission de GES Scope 2 (T de CO ₂)	EcoVadis ESRS E1-6	280	N/A	311
Emissions brutes de GES du Scope 2 selon la localisation (Teq de CO2e)	EcoVadis ESRS E1-6 GRI 305-2	N/A	N/A	310,87
Emissions brutes de GES du Scope 2 selon le marché (Teq de CO2e)	EcoVadis ESRS E1-6 GRI 305-2	N/A	N/A	189,36
Émission de GES Scope 3 (T de CO ₂)	EcoVadis ESRS E1-6 GRI 305-3	2 456 887	N/A	2 525 821
dont amont (Teq de CO2e)	EcoVadis	887 656	N/A	984 968
dont aval (Teq de CO2e)	EcoVadis	1569 231	N/A	1540 853
Intensité économique bilan carbone Scope 1, 2 et 3 (KgCO ₂ E/K€ CA)	ESRS E1-6 GRI 305-4	2,5	N/A	2,9
Gestion des déchets	Indicateurs	2023	2024	2025
Quantité totale de déchets produits (poids t)	EcoVadis ESRS E5-5 GRI 306-3	698,03	706,66	710,94
% du total des déchets produits par les opérations de l'entreprise détournés des décharges	ESRS E5-5	76%	76,51%	76,65%
% de déchets non recyclés	ESRS E5-5	24%	23,49%	23,35%
Poids total des déchets non dangereux (poids t)	EcoVadis	575,17	573,21	569,17
Poids total des déchets dangereux (poids t)	EcoVadis ESRS E5-5	122,86	133,45	141,77
Poids total de déchets revalorisés (poids t)	EcoVadis ESRS E5-5	532,03	540,66	544,94
Poids des DEEE collectés (poids t)		121,26	131	140
Collecte de piles & batteries (poids t)		1,6	2,45	1,77
Collecte de papier (poids t)		21,85	19,89	15,85
Transport	Indicateurs	2023	2024	2025
Nombre total de véhicules		1230	1195	1191
Nombre de véhicules hybrides/électriques		454	522	532
% de véhicules électriques ou hybrides de la flotte		37%	43,7%	44,67%

M³ gasoil		1489,97	1296,2	963,32
M³ éthanol		0	1,1	0
M³ essence (VL)		1178,33	1409,5	2484,96
Consommation de carburant provenant du charbon et des produits du charbon (m³)	ESRS E1-5	0	0	0
Consommation de carburant provenant du pétrole brut et des produits pétroliers (m³)	ESRS E1-5	2 668,3	2 705,7	3 448,28
Consommation de carburant provenant de sources renouvelables (m³)	ESRS E1-5	0	0	0
Consommation de carburant provenant du gaz naturel (m³)	ESRS E1-5	0	0	0
Évaluations risques/certifications	Indicateurs	2023	2024	2025
% d'employés formés / sensibilisés aux enjeux climatiques et environnementaux sur les 24 derniers mois	EcoVadis	50,5%	48%	64%
% de sites opérationnels évalués sur le plan de risques environnementaux spécifiques	EcoVadis	100%	100%	100%
% de sites opérationnels disposant d'une certification environnementale comme ISO 14001, EMAS ou ISO 50001	EcoVadis	0%	0%	0%
Eau	Indicateurs	2023	2024	2025
Consommation totale d'eau (m³)	VSME B6	N/A	76 314	82 691

Indicateurs clés de offre responsable

Services environnementaux & mesures de protection	Indicateurs	2023	2024	2025
Projets en lien avec la durabilité : nombre d'actions de sensibilisation et de formation technique à destination des clients	EcoVadis	522	954	1540
Nombre d'articles, de guides et manuels d'informations sur l'utilisation responsable des produits et services mis à disposition des clients	EcoVadis	92	112	108
Nombre de clients inscrits dans des actions de sensibilisation et de formation techniques pour promouvoir la consommation responsable		3 654	11 448	12 320
Proportion des offres pour lesquelles une solution d'atténuation des impacts (e.g., "compensation carbone") est proposée	EcoVadis	N/A	N/A	0
Montant des émissions de GES compensées pour les clients	EcoVadis	N/A	N/A	0
Santé & sécurité des consommateurs	Indicateurs	2023	2024	2025
% de produits vendus pour lesquels une fiche de données sécurité & technique est mise à disposition des clients	EcoVadis	53,97%	58,36%	55,6%
Nombre de procédures de rappel produits vendus réalisées	EcoVadis	0	0	1
Nombre d'incidents, plaintes ou alertes relatives à la santé / sécurité des produits	EcoVadis	0	0	0
Nombre de produits référencés contenant des substances dangereuses (mercure, autre)	EcoVadis	N/A	1235	3 660
Nombre de produits référencés considérés comme dangereux	EcoVadis	N/A	N/A	1311

Indicateurs clés de performance éthique

Corruption	Indicateurs	2023	2024	2025
Nombre d'alertes lancées pour des situations de corruption	EcoVadis	0	0	0
Nombre d'incidents confirmés de corruption ou de pots-de-vin	EcoVadis ESRS G1-4 GRI 205-3	0	0	0
Nombre de condamnations pour violation des lois en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin	EcoVadis ESRS G1-4 VSME B11	0	0	0
% d'employés sensibilisés au dispositif de lanceur d'alerte	ESRS G1-4	0%	0%	32%
Nombre d'incidents confirmés dans lesquels des employés ont été licenciés ou sanctionnés pour des incidents liés à la corruption ou aux pots-de-vin	ESRS G1-4	0	0	0
Nombre d'incidents confirmés liés à des contrats avec des partenaires commerciaux résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption ou aux pots-de-vin	EcoVadis ESRS G1-4 VSME B11	0	0	0
Montant des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-pot-de-vin	EcoVadis	N/A	0	0
Proportion de sites opérationnels certifiés ISO 37001 ou disposant d'un système de gestion anti-corruption certifié équivalent	EcoVadis	N/A	0	0
Nombre de partenaires commerciaux à haut risque en matière de corruption	EcoVadis	N/A	N/A	19
% d'employés formés / sensibilisés sur les questions d'éthique des affaires et corruption	EcoVadis ESRS G1-4	15%	26%	32%
% d'employés ayant signé le code de conduite / la charte éthique professionnelle au cours de l'exercice	EcoVadis	N/A	20%	25%
% du total des sites évalués ou audités en interne sur une question spécifique d'éthique des affaires	EcoVadis	100%	100%	100%
Pratiques anti-concurrentielles	Indicateurs	2023	2024	2025
Nombre d'alertes lancées pour des situations anticoncurrentielles	EcoVadis	0	0	0
Nombre d'incidents confirmés relatifs à des pratiques anti-concurrentielles	EcoVadis	0	0	0
Nombre de condamnations pour violation des lois en libre concurrence	EcoVadis	0	0	0
% d'employés formés sur les pratiques anti-concurrentielles	EcoVadis GRI 418-1 SASB TC-SI-230a.1	15%	26%	32%
Fraude		2023	2024	2025
Nombre d'alertes lancées pour des situations de fraude	EcoVadis	0	0	0
Nombre d'incidents confirmés de fraude	EcoVadis	0	0	0
Nombre de condamnations pour violation des lois en matière de fraude	EcoVadis	0	0	0
% d'employés formés sur les risques de fraude	EcoVadis	15%	26%	32%

Gestion responsable de l'information	Indicateurs	2023	2024	2025
Nombre d'alertes lancées en lien avec la sécurité et/ou la confidentialité des données		0	4	1
Nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte		2	2	2
Nombre d'incidents confirmés relatifs à la sécurité des données et à la protection des données à caractère personnel		0	0	0
Nombre de partenaires commerciaux à haut risque en matière de sécurité de l'information		N/A	N/A	0
% de partenaires commerciaux à risques couverts par un processus de diligence raisonnable concernant la corruption ou la sécurité de l'information		71%	93%	100%
% d'employés formés sur le risque de sécurité de l'information		15%	37%	32%
% de clients ayant donné leur consentement pour le traitement de leurs données personnelles		N/A	N/A	100%
Proportion de sites opérationnels avec un système de gestion de l'information certifié ISO 27000 (ISMS) ou équivalent (%)		N/A	N/A	0%
Prévention des conflits d'intérêt	Indicateurs	2023	2024	2025
Nombre de cas de conflits d'intérêts déclarés		0	0	0
% d'employés formés ou sensibilisés aux conflits d'intérêts	ESRS G1 GRI 205-2	15%	26%	32%

Dans une démarche d'amélioration continue et de préparation aux exigences des Standards GRI et de la CSRD, YESSS Électrique réexamine chaque année ses indicateurs de performance afin d'en améliorer la qualité, la pertinence et la comparabilité. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2025 ont été calculés à partir des données de la période selon les méthodes applicables. Les valeurs publiées au titre des exercices antérieurs n'ont pas été recalculées ni modifiées. De nouveaux indicateurs peuvent être intégrés afin de tenir compte de l'évolution des activités, des référentiels applicables et de la disponibilité des données. Leur ajout ne constitue pas un retraitement des informations publiées antérieurement.

L'ensemble des correspondances avec les Normes GRI est présenté dans l'Index GRI accessible en cliquant [ici](#).



2025



Notre environnement est fragile, merci de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité.